



2022

**RAPPORT
D'ACTIVITÉS**



**« Lorsque 2 forces sont jointes,
leur efficacité est double. »**

Isaac Newton



JACQUELINE CUENOT-STALDER
PRÉSIDENTE DE LA MAISON
DE L'HABITAT DU DOUBS



GÉRALDINE TISSOT-TRULLARD
1^{ÈRE} VICE-PRÉSIDENTE DE LA MHD
PRÉSIDENTE DE L'ADIL



THIERRY MAIRE DU POSET
2^È VICE-PRÉSIDENT DE LA MHD
PRÉSIDENT DU CAUE

ÉDITO

Continuons notre progression

Créée en 2020, la Maison de l'habitat du Doubs ne cesse de s'enrichir !

La première année nous a permis de poser les bases de notre communication : logo, charte graphique, éléments de langage ; et de structurer notre service communication.

La deuxième a vu naître les premiers outils de communication sous une seule bannière : premier stand commun sur le Salon de l'habitat à Micropolis Besançon, site internet unique, plaquette institutionnelle, etc.

En 2022, nous sommes allés encore plus loin, en mutualisant cette fois nos outils de travail : mise en œuvre d'un logiciel RH, création d'un module de prise de rendez-vous en ligne accessible depuis notre site internet, investissement dans un serveur unique et réalisation de notre premier rapport d'activité commun.

Au cours de l'année 2022, nous avons également instauré une direction unique, renforcé nos partenariats notamment avec les collectivités territoriales, développé notre programme d'animations commun et travaillé de nouvelles missions : sensibilisation des bailleurs privés aux nouvelles réglementations, médiation autour des périls et des logements indignes, etc.

La Maison de l'habitat du Doubs prend de plus en plus corps et ce pour notre plus grande satisfaction. Nous vous invitons donc à découvrir notre travail ci-après.

Bonne lecture



01

LA VIE DE L'ASSOCIATION

pour l'année 2022

Qui sommes-nous ?	6
2022 en bref	8
Notre Gouvernance	9
Notre équipe	9



03

GESTION ADMINISTRATIVE

et comptabilité

Ressources humaines	12
Gestion administrative	12
Comptabilité	12
Accueil du public	13
Les faits marquants en 2022	13



05

ANIMATIONS POUR LES

particuliers

Frise chronologique	16
---------------------------	----



02

UNE PRÉSENCE

départementale

Constats et diagnostic	10
Objectifs et orientations stratégiques ..	10
Un service de proximité	11



04

COMMUNICATION

et Médias

Communication renforcée	14
Présence médias	15



RAPPORT D'ACTIVITÉS

Maison de l'habitat du Doubs

Notre mission ? Informer, conseiller et accompagner gratuitement les particuliers, professionnels et collectivités, en devenant un centre de ressources unique en matière d'habitat dans le département.

QUI SOMMES-NOUS ? EN QUELQUES MOTS...

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

(CAUE) du Doubs

25 Doubs
c|a.u.e


ASSOCIATION LOI 1901

 **CRÉATION** : 1993

SPÉCIALITÉS :

 ARCHITECTURE / URBANISME /
PAYSAGE

MISSIONS :

 INFORMER / CONSEILLER /
SENSIBILISER / FORMER

PUBLIC :

 PARTICULIERS / COLLECTIVITÉS /
PROFESSIONNELS

Agence départementale d'information sur le logement


(ADIL) du Doubs

adil
du Doubs


ASSOCIATION LOI 1901

 **CRÉATION** : 1987

SPÉCIALITÉS :

 JURIDIQUE, FINANCE, FISCALITÉ /
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE /
MARCHÉ DE L'IMMOBILIER / DROIT
AU LOGEMENT

MISSIONS :

 INFORMER / CONSEILLER /
ENQUÊTER / SENSIBILISER

PUBLIC :

 PARTICULIERS / COLLECTIVITÉS /
PROFESSIONNELS

Maison de l'habitat du Doubs

**MAISON
DE L'HABITAT
DU DOUBS**

GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC

 **CRÉATION** : 2019

SPÉCIALITÉS :

 HABITAT ET SON ENVIRONNEMENT

MISSIONS :

 INFORMER / CONSEILLER / ACCOMPAGNER

PUBLIC :

 PARTICULIERS / COLLECTIVITÉS /
PROFESSIONNELS

NOTRE 
ambition

Être le service public
de l'habitat
dans le Doubs

NOS 
valeurs

Indépendance
Accessibilité
Gratuité
Qualité

NOS
expertises

Service juridique,
financier et fiscal 

Service rénovation
énergétique 

Service architecture
et urbanisme 

Service paysage 

Co-animation du
PDALHPD 

NOS
*ressources
& animations*

OBSERVATOIRE
DE L'HABITAT 

Études quantitatives et
qualitatives sur le marché
immobilier local

CENTRE DE
RESSOURCES 

Documentation et ressources
multimédias dédiées à l'habitat
et son environnement

ANIMATIONS
& ATELIERS 

Apport de connaissance
et temps d'échanges
en petit groupe

EXPOSITIONS 

Diffusion de la culture

- architecturale
- patrimoniale
- paysagère
- environnementale

2022 EN BREF

les chiffres



8

Lieux de permanences
décentralisées

14 498



Conseils
aux particuliers

1 233

Jeunes
sensibilisés



9

Conventions signées avec
les Communautés
de communes
entre 2022 et 2023.

2

Expositions
réalisées



29 Salariés

33



Études
communes
rendues

4 Enquêtes

sur le marché
immobilier local



+ de
100



Nouveaux documents
au centre de ressources

NOTRE GOUVERNANCE

Jacqueline CUENOT-STALDER
PRÉSIDENTE MHD

Géraldine TISSOT-TRULLARD
VICE-PRÉSIDENTE MHD ET
PRÉSIDENTE ADIL DU DOUBS

Thierry MAIRE du POSET
VICE-PRÉSIDENT MHD ET
PRÉSIDENT CAUE DU DOUBS

Nathalie DUFFAIT
DIRECTRICE MHD, ADIL, CAUE

Saïda KASSED
DIRECTRICE ADJOINTE MHD, ADIL,
CAUE



2 ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

► AG du 14 février 2022

Approbation des comptes financiers 2021
Présentation du budget prévisionnel 2022

► AG du 14 décembre 2022

Intégration des nouveaux membres du GIP
Demande de subvention à la Région
Approbation du budget prévisionnel 2023

Personnes au pôle
administratif & direction

5 

Conseillers
juridique

6 

Conseillers en
rénovation énergétique

6 

Architectes
conseillers

3 

Paysagiste
conseiller

1 

Urbaniste
conseiller


1 

NOTRE ÉQUIPE

1  Cheffe de projet
pour le PDALHPD

2  Chargés d'études à
l'Observatoire de l'habitat

1  Chargée de
mission sensibilisation

3  Personnes au pôle
Info-doc / Communication

PRÉSENCE DÉPARTEMENTALE

Renforcer la présence de la Maison de l'habitat du Doubs dans le département et proposer un service homogène et équitable sur l'ensemble du territoire.

Constats et diagnostic

COUVERTURE INCOMPLÈTE des permanences décentralisées dans le Doubs

REPLISSAGE HÉTÉROGÈNE du territoire

COÛTS NON HARMONISÉS sur le département

ACTIONS PEU LISIBLES par les élus locaux et les habitants des territoires

POLITIQUE DÉPARTEMENTALE non identifiée au niveau local

Objectifs et orientations stratégiques

OBJECTIF

Réorganiser le réseau pour corriger la situation actuelle et résoudre les problèmes.



Couverture territoriale
optimisée et mieux répartie



Présence d'un service de base
sur tout le territoire



Transparence du coût
du service et des financements



Implication des territoires,
des collectivités et des partenaires



Services sur-mesure
adaptés aux demandes locales



Retours réguliers
aux territoires sur l'activité des permanences

Un service de proximité pour les territoires

Rencontres avec les Communautés de communes

Le but de ces rencontres était de présenter les packs permanences proposés par la Maison de l'habitat du Doubs aux Présidents et Directeurs Généraux des services des EPCI.

Certains EPCI ont ensuite sollicité la Maison de l'habitat du Doubs pour que cette présentation soit renouvelée lors des conseils communautaires.

20 RENCONTRES RÉALISÉES 

- ▶ entre janvier et février 2022
- ▶ à l'initiative de la Présidente et la Directrice de la Maison de l'habitat du Doubs.

Nos packs sur-mesure

Afin de répondre aux objectifs d'harmonisation et de transparence, nous proposons 3 types de packs au choix aux Communautés de communes.

CES PACKS COMPRENNENT :

- ▶ des permanences « à la carte » demi-journée ou journée complète
- ▶ des animations au choix selon les besoins
- ▶ un trinôme de conseillers clairement identifié
- ▶ une promotion du service au niveau local
- ▶ la gestion des prises de RDV
- ▶ un engagement pluriannuel avec les territoires

CRÉATION D'UN KIT COMMUNICATION

Afin de faciliter le relais local et l'appropriation de la communication par les territoires, nous avons réalisé un kit communication comprenant :

- ▶ une affiche présentant les permanences
- ▶ un visuel pour les réseaux sociaux et le site internet
- ▶ un communiqué de presse et dossier de presse
- ▶ des annonces presse

les conventions

9 EPCI ont choisi d'adhérer à la Maison de l'habitat du Doubs afin de bénéficier de la présence de nos experts au plus près de leurs administrés.

.....
DOUBS-CENTRAL 2 Vallées Vertes, Sancey-Belleherbe, Doubs-Baumois

.....
FRASNE-DRUGEON (2023)

.....
PLATEAU DU RUSSEY

.....
PAYS DE MAÏCHE

.....
PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION

.....
LACS ET MONTAGNES DU HAUT-DOUBS (2023)

.....
GRAND PONTARLIER (2023)



Permanences des conseillers sur le territoire - avril 2023

ADMINISTRATION ET COMPTABILITÉ

Des missions transversales qui nécessitent une bonne connaissance des enjeux stratégiques et financiers de chaque service et du fonctionnement du secteur associatif et public.



Ressources humaines

Suivi des contrats de travail

- **Déclarations sociales** auprès d'organismes
- **Bilans sociaux**
- Gestion des **contrats de travail**
- **Déclarations fiscales** des frais réels des salariés
- **Suivi des congés**, des heures de travail, des arrêts maladies, des formations...

364 BULLETINS DE PAIE 

Mouvement du personnel

6 arrivées

Interim - fiches hebdomadaires de janvier à juillet 2022

2 CDD - Sylvie GONZALVES et Angela CALLEJA, **agents d'accueil** (ADIL)

4 CDI - Paco GUARDADO, **conseiller en rénovation énergétique** (ADIL), Saïda KASSED, **directrice adjointe** (ADIL), Angela CALLEJA, **agent d'accueil** (ADIL) et Nicolas MEYER, **conseiller en rénovation énergétique** (ADIL)

3 départs

Soledad ROCHA, **directrice** (ADIL)

Sylvie GONZALVES, **agent d'accueil** (ADIL)

Sébastien TRIPLET, **conseiller en rénovation énergétique** (ADIL)

1 transfert de contrat

Nathalie DUFFAIT, directrice MHD, **CAUE ADIL**

Gestion administrative

Suivi administratif

- ▶ Demande de subventions
- ▶ Bilans intermédiaires et annuels
- ▶ Élaboration et suivi de conventions
- ▶ Rédaction de courriers internes et externes

Instances administratives

- ▶ Élaboration et suivi des conseils d'administration, assemblées générales
- ▶ Réunions avec les CSE

Comptabilité

- Saisie et suivi comptable
- Bilan comptable
- Élaboration budgétaire
- Arrêt des comptes
- Suivi des travaux des experts comptables et du commissaire comptable
- Demande de devis, négociation des contrats, élaboration de factures
- Appel à cotisation et suivi des versements
- Gestions bancaires
- Suivi et encaissement des subventions

ACCUEIL DU PUBLIC

Évolution de l'organisation de l'accueil

2 postes à temps partiel remplacés par 1 temps complet, dans l'objectif d'optimiser le suivi des demandes des particuliers. L'espace de l'accueil a également été complètement réaménagé pour le rendre plus chaleureux.

environ
30
RDV donnés
par jour

Les faits marquants en 2022

Mise en place d'un logiciel de ressources humaines

Ce logiciel permet de gérer et suivre le temps de travail, les congés, RTT, heures supplémentaires, demandes de télétravail, etc. Ce logiciel est doté d'un coffre-fort numérique dans lequel les informations individuelles de chaque salarié ont été versées.

- ▶ Définition des besoins
- ▶ Prise de contact et audition de différents prestataires
- ▶ Analyse des solutions proposées avec les CSE
- ▶ Choix du prestataire
- ▶ Déploiement du logiciel et formation à l'utilisation du logiciel
- ▶ Mise en place du paramétrage
- ▶ Alimentation du logiciel
- ▶ Réalisation de formations internes

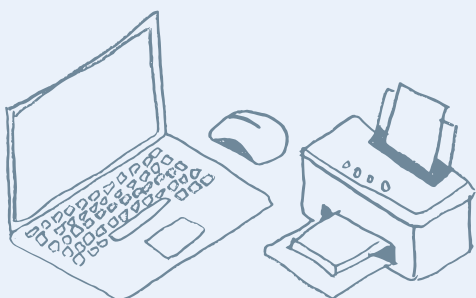
Mise en place d'un logiciel de prise de RDV

Lors des rencontres ANIL-ADIL des directeurs, une ADIL a présenté son logiciel de prise de RDV. Suite à un essai concluant, nous avons mis en place ce logiciel au sein de la Maison de l'habitat du Doubs. Cet outil est actuellement accessible depuis notre site internet.

- ▶ Prise de contact avec les ADIL ayant développé cette prestation, recueil des impressions et bilans
- ▶ Prise de contact avec le prestataire afin de déterminer l'environnement approprié
- ▶ Déploiement du logiciel et formation à l'utilisation du logiciel
- ▶ Mise en place du paramétrage
- ▶ Alimentation du logiciel
- ▶ Réalisation de formations internes
- ▶ Implémentation dans le site internet
- ▶ Communication autour de l'outil

Mise en place d'un nouveau serveur

Le CAUE et l'ADIL disposaient de deux serveurs distincts dont l'un était devenu obsolète. Afin de prévenir le risque informatique, les élus ont validé le choix de procéder aux changements de matériels.



- ▶ Rédaction du cahier des charges intégrant deux scénarios (extension du serveur du CAUE et remplacement des deux serveurs par un seul)
- ▶ Analyse des offres
- ▶ Audition des prestataires
- ▶ Négociation
- ▶ Choix du prestataire retenu
- ▶ Élaboration des documents administratifs contractuels
- ▶ Élaboration de l'arborescence
- ▶ Installation du serveur (2023)

COMMUNICATION RENFORCÉE

Développer notre notoriété et accroître notre présence sur la scène locale.



ÉDITION

- 1 chemise à rabat
- 2 catalogues dont l'objectif est de présenter notre programme d'animations par semestre
- 3 rapports d'activité : ADIL / CAUE et Maison de l'habitat du Doubs
- 1 flyer dédié au centre de ressources
- 1 flyer dédié aux propriétaires bailleurs sur la refonte du DPE
- 1 marque-page pour valoriser le centre de ressources



DIGITAL

Site internet

- 16 112 vues
- 3 833 utilisateurs
- **intégration de l'outil de prise de RDV**

Lancement de la newsletter mensuelle en juin 2022

- 4 envois
- + de 4000 inscrits
- 20% : taux d'ouverture moyen

Réseaux sociaux

Page Facebook

- 76 293 : taux de couverture de la page
- 526 abonnés
- 1 025 visites sur la page
- 156 nouvelles mentions j'aime

Chaînes Youtube

MHD / CAUE

VIDÉO

- **Création de la série « Explorons l'habitat »**
- Vidéo de présentation des salariés de l'ADIL du Doubs pour le séminaire ADIL/ANIL à Dunkerque
- Vidéo témoignage d'un juriste et d'un couple de particulier ayant bénéficié de conseils en rénovation énergétique
- Vidéo pour les vœux 2023



40 000€
investis pour la communication



PRESSE ET MÉDIA

- 20 communiqués de presse
- 15 articles de presse
- 4 annonces presse



SIGNALÉTIQUE

- Formation d'un groupe de travail pour une réflexion sur la conception d'un stand modulable. Fabrication en partenariat avec le Lycée Saint-Joseph qui nous a gracieusement prêté ses locaux (conventionnement).
- Création d'une signalétique pour le centre de documentation



INTERNE

- 25 infos du jour envoyées
- 5 réunions ADIL-CAUE
- Journée spéciale Noël : ateliers Team Building



ÉVÈNEMENTIEL

- 3 jours sur le Salon de l'habitat - Micropolis, Besançon
- Fabrication de 300 écocups



PRÉSENCE MÉDIAS

Janv.



Presse

- **Est républicain** - les travaux de rénovation
- **Presse bisontine** - présentation de la structure et de ses services
- **Est Républicain** - présentation de la structure et de ses services



Radio

- **France Bleu, émission "Les experts"** - conseils juridiques

Mars



Presse

- **Est républicain** - présentation des animations
- **Vu du Doubs** - présentation de la structure et des animations proposées



Radio

- **France Bleu, émission "Les experts"** - conseils juridiques

Mai



Radio

- **France Bleu, émission "Les experts"** - conseils juridiques

Juin



Presse

- **Est républicain** - 3 articles sur les animations



Télévision

- **France 3 BFC "Le 12/13"** - Nathalie Duffait était invitée sur le plateau pour présenter la structure



Presse

- **Besançon Votre Ville** - article sur le "Logement d'abord"



Digital

- **France 3 - site internet** - rédaction d'un article sur le confort d'été

Déc.



Presse

- **Est Républicain** - présentation de la structure et de ses services
- **Hebdo 25** - présentation de la structure et du programme des animations



Télévision

- **France 3 BFC "Le 12/13"** - ITW sur la réduction de la consommation énergétique

Sept.



Presse

- **Est républicain** - présentation des permanences



Radio

- **France Bleu, émission "Les experts"** - conseils juridiques



Presse

- **Presse bisontine** - présentation des animations



Radio

- **Villages FM** - Présentation de la structure et de ses services
- **Radio Sud "Terra Nostra"** - échanges sur la planification urbaine, l'étalement urbain, l'artificialisation des sols et la loi Climat et résilience
- **France Bleu "Le rendez-vous nature"** - Échanges autour de l'exposition l'Odyssée du végétal

Nov.

LES ANIMATIONS POUR LES PARTICULIERS



 **516** participants

 **21** ateliers et webinaires

 **2** visites guidées ou autonomes

 **4** expositions

Janv.

Besançon se révèle par le détail
carnet de dessin

- ▶ Exposition, Besançon
- ▶ de janvier à mars

À la recherche du détail caché
redécouvrez le centre-ville de Besançon

- ▶ Visite autonome à Besançon
- ▶ de janvier à mars

Rénovation énergétique en copropriété
cadre juridique et financements

- ▶ Morteau
- ▶ 25 participants

Énergies solaires
quelles solutions et à quel coût ?

- ▶ Webinaire
- ▶ 20 participants

Mars

Construire ou agrandir
les règles d'urbanisme

- ▶ Webinaire
- ▶ 11 participants

Balade thermique
repérer les fuites énergétiques

- ▶ Visite, Vellerot
- ▶ 30 participants

Avril

Quel chauffage choisir ?
selon vos besoins et votre logement

- ▶ Webinaire
- ▶ 30 participants

Imaginez votre jardin
de la conception des espaces au choix des végétaux

- ▶ Atelier, Besançon
- ▶ 11 participants



les enduits terre
atelier pratique

- ▶ Musée des maisons Comtoises
- ▶ 12 participants

Nos villages de demain
sensibilisation au patrimoine

- ▶ Exposition, Besançon
- ▶ de mai à juin



Mai

Sept.



Forum Bien vieillir

▶ organisé par le CCAS de Morteau

Sensibilisation

des bailleurs privés

Les aides à la rénovation énergétique et la fiscalité des revenus fonciers



▶ Atelier, Valdahon

▶ Entre 80 et 100 participants

L'Odyssée du végétal

Visite commentée de l'exposition

▶ Saline Royale

▶ Journées portes ouvertes de l'Orangerie

dans le cadre du programme historéno (p65)



Gestion de l'humidité quand respect du bâti rime avec isolation des parois

▶ Chaux-Neuve

▶ 12 participants

La rénovation énergétique à la lumière de l'histoire enjeux

▶ Porrentruy, Suisse

▶ 6 participants

Juin

Restaurer votre patrimoine comprendre les enjeux

▶ Frasné

▶ annulé

Permis de construire

Comment bien constituer son dossier

▶ Les Villedieu

▶ annulé

Rénovation énergétique

les clés pour réussir

▶ Webinaire

▶ 10 participants

Acheter et vivre en copropriété
2 ateliers

▶ Besançon : 9 participants

▶ Montbéliard : 9 participants

Oct.

Salon de l'habitat

3 jours de salon à Besançon

Sensibilisation étudiants de l'IRTS sur la précarité énergétique

▶ Webinaire

▶ 5 participants

Rénovation énergétique en copropriété cadre juridique et financements

▶ Conférence, Besançon

▶ Entre 80 et 100 participants

Rénovation énergétique dans mon logement : quelles nouveautés en 2023 ?

▶ Atelier, Pontarlier : 32 participants

▶ Webinaire : 30 participants

Maison Colette

parcours éphémère entre poésie et féerie

▶ Exposition, Besançon

▶ de sept. à janv. 2023

L'Odyssée du végétal quand l'eau et le végétal structurent notre cadre de vie

▶ Expo Montbéliard : d'oct. à nov.

▶ Expo Besançon : d'oct. à janv. 2023

dans le cadre du programme historéno (p65)

Béton de chanvre banché

découverte des matériaux biosourcés

▶ Atelier, Musée des maisons Comtoises

▶ 13 participants

dans le cadre des JNA

Choisir et planter son arbre

Atelier pratique

▶ Atelier, Le Mémont

▶ 8 participants

Orchidées en famille

sensibilisation au patrimoine

▶ Atelier, Besançon

▶ 20 participants

Lecture de paysage

Approche sensible

▶ Atelier, Besançon

▶ 19 participants



Nov.

Construction : nouvelle norme thermique réglementation environnementale 2020

▶ Atelier, Besançon

▶ 4 participants



01

LA VIE DE L'ASSOCIATION

pour l'année 2022

Les missions	20
Les instances	20
Le réseau	21
Les comptes 2022	21



03

CONSEIL EN RÉNOVATION

énergétique

Conseil personnalisé aux particuliers ..	28
Informations et expertises	30
Accompagnement des copropriétés	32



05

PDALHPD ET

logement d'abord

Les missions en quelques mots	42
Logement d'abord et ingénierie du parc privé	43
Habitat dégradé et incurie dans le logement	44
Prévention des expulsions	44
Gouvernance et formations	45



02

CONSEIL JURIDIQUE

financier et fiscal

Conseil personnalisé aux particuliers ..	24
Informations et expertises	26



04

OBSERVATOIRE

de l'habitat

Enquêtes loyers locales	36
Enquêtes loyers régionales	37
Enquête sur la vacance locative	38
Expertise auprès des collectivités	38
Mise à jour des outils loyers	39



RAPPORT D'ACTIVITÉS

ADIL du Doubs

L'association a pour objet d'informer le public sur toute question touchant au logement et à l'habitat. Cette information, qui repose sur une compétence juridique et financière confirmée, doit être complète, neutre, personnalisée et gratuite.

Extrait de l'article 3 des statuts de l'ADIL du Doubs

LES MISSIONS

L'ADIL exerce une mission d'expertise relative au logement, à l'habitat et au développement durable.

Informations et conseils
auprès des particuliers, des collectivités locales et des acteurs de l'habitat grâce à des expertises et des études menées sur le logement et l'habitat.



Membre du réseau national
Espace conseil France Rénov'

Animation et sensibilisation
à travers des actions collectives à destination de divers publics et la co-animation de politiques publiques de l'habitat.



Agréée par le
Ministère du logement



Membre du réseau national des
Observatoires locaux des loyers

► **Les différentes missions de l'ADIL du Doubs**

INFORME ET CONSEILLE dans les domaines juridiques, financiers et fiscaux.

ACCOMPAGNE LES PROJETS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE en étant membre du réseau national Espaces Conseil France Rénov'.

RÉALISE DES ENQUÊTES LOYERS à Besançon, Montbéliard et à l'échelle de la Franche-Comté en étant membre du réseau national des Observatoires Locaux des Loyers.

RÉALISE DES ENQUÊTES SUR LA VACANCE LOCATIVE chaque année, afin de suivre et d'évaluer le phénomène de la vacance et sa saisonnalité.

CO-ANIME AVEC L'ÉTAT ET LE DÉPARTEMENT le Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) et accompagne la mise en œuvre du « Logement d'abord ».

LES INSTANCES

L'Assemblée générale de l'ADIL du Doubs est composée de 52 membres répartis en 4 collèges :

- 1^{er} collège - les acteurs locaux de l'habitat (publics et privés),
- 2^e collège - les organismes représentant les usagers et les familles,
- 3^e collège - les pouvoirs publics et les organisations d'intérêt général,
- 4^e collège - les personnes qualifiées.

3

**CONSEILS
D'ADMINISTRATION**



► **CA du 11 février 2022**

Vote du budget prévisionnel 2022
Approbation de la charte de télétravail

► **CA du 6 avril 2022**

Arrêté des comptes 2021
Démarrage de la mission de la CAC*
Constitution d'un groupe de travail pour la révision du montant des cotisations
Prend acte du rapport d'activités 2021

► **CA du 2 décembre 2022**

Intégration de nouveaux membres au GIP*
Approbation des montants de cotisation en révision progressive de 2023 à 2025

2

**ASSEMBLÉES
GÉNÉRALES**



► **AG du 6 mai 2022**

Approbation du rapport d'activités 2021
Approbation des comptes 2021
Approbation du rapport spécial de la CAC*
Vote du budget prévisionnel 2022

► **AG du 2 décembre 2022**

Approbation des montants de cotisation en révision progressive de 2023 à 2025

.....
Pour découvrir nos
administrateurs, RDV sur :

www.maisonhabitatdoubs.fr

.....

LE RÉSEAU

Le réseau ANIL-ADIL constitue un acteur essentiel et reconnu de l'écosystème Logement. Par sa mission d'information neutre et universaliste, il accompagne les ménages tout au long de leur parcours logement. Il met à la disposition des acteurs nationaux comme locaux son expertise pour l'orientation et l'évaluation des politiques publiques. Il dispose également d'une capacité unique d'observation des pratiques et des marchés et produit des études.

Présentes dans 86 départements, les ADIL sont confrontées à un environnement qui se complexifie :

- ▶ une réglementation foisonnante,
- ▶ des acteurs de plus en plus nombreux,
- ▶ une intensité sociale des situations traitées faisant évoluer le champ et les modalités d'accompagnement des publics.

Un diagnostic stratégique réalisé en 2019 a mis en lumière la pertinence de la mission socle d'information des ADIL et leur rôle unique dans les territoires, au carrefour des acteurs de l'habitat.

À la suite de ce diagnostic, le réseau a entamé une démarche de réflexion collective dans l'objectif de définir l'ADIL de demain.

Ce nouveau plan stratégique vise à répondre à plusieurs enjeux clés liés à l'évolution du positionnement des ADIL et de l'ANIL :

RENFORCER LA DYNAMIQUE RÉSEAU pour développer la synergie réseau et se doter d'un cadre commun.

CONFORTER LE POSITIONNEMENT DE CHAQUE ADIL AU SEIN DE SON ÉCOSYSTÈME LOCAL pour réaffirmer notre mission socle et l'adapter au plus près des besoins des territoires.

SE FAIRE CONNAÎTRE afin d'accroître la lisibilité et la visibilité de nos offres de service.



le Rendez-vous du réseau

Rencontre historique les 22 et 23 septembre 2022, ayant pour objectif de partager le plan stratégique, de mettre en valeur la diversité des missions du réseau et de ses métiers, de renforcer les liens entre les collaborateurs, et de mettre en mouvement l'ensemble de ses membres vers le déploiement des feuilles de route.

LES COMPTES

2022

Produits

Ressources associatives 807 347 €
Transfert de charges 724 313 €
Reprises sur provisions 7 800 €

Total des produits : 1 539 460 €

Charges

Autres achats et charges externes 512 497 €
Impôts et taxes 49 895 €
Charges de personnel 910 879 €
Dotations et autres charges d'exploitation 5 608 €

Total des charges : 1 478 879 €

Résultat d'exploitation 60 582 €
Résultat financier -1 738 €
Résultat courant 58 844 €
Résultat exceptionnel -8 536 €

Résultat excédentaire exercice 2021 50 292 €



CONSEILLER

Les missions des ADIL sont d'informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logement qui leur sont adaptées, notamment sur les conditions d'accès au parc locatif et sur les aspects juridiques et financiers de leur projet d'accession à la propriété, ceci à l'exclusion de tout acte administratif, contentieux ou commercial.

Article L. 366-1 du Code de la construction et de l'habitation

CONSEIL JURIDIQUE ET FINANCIER

Informers pour les projets d'achat, de construction, de rénovation, d'investissement locatif, conseiller dans le cadre de locations immobilières, accompagner les copropriétés.



Conseils personnalisés aux particuliers

11 213 CONSEILS AUX PARTICULIERS 

2 centres ouverts quotidiennement

7 lieux de permanence dans le Doubs

6 conseillers juristes

404 592 consultations depuis l'ouverture au public en 1987

THÉMATIQUES PRINCIPALES

location
rénovation
copropriétés
accession

Modes de contact

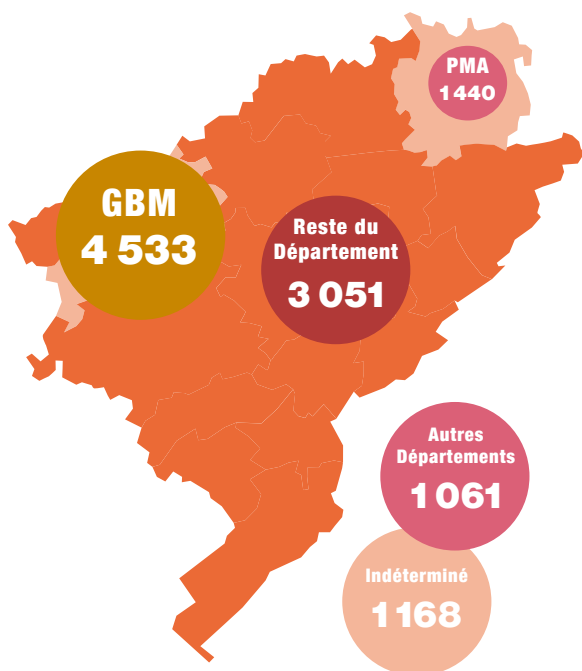
 **77,4%** de contacts téléphoniques

 **9,8%** de contacts par courriels

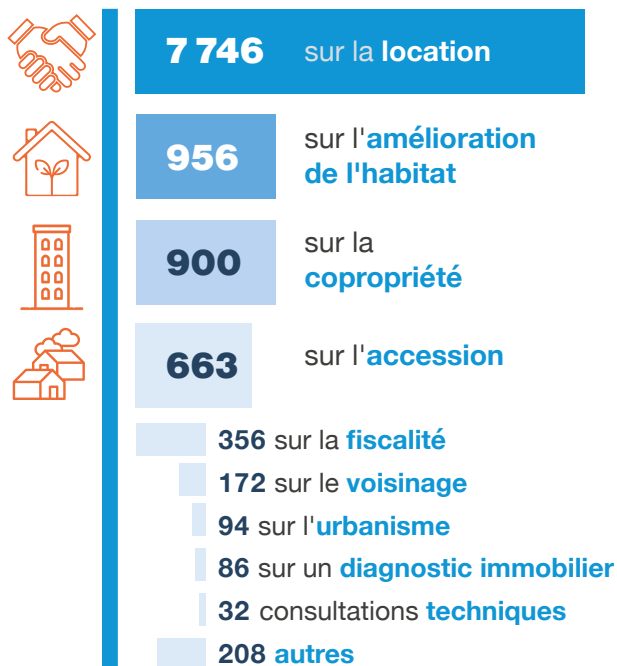
 **12,7%** de visites en points d'accueil

 **0,1%** de contacts par visio

Origine géographique des demandeurs



Thèmes des consultations

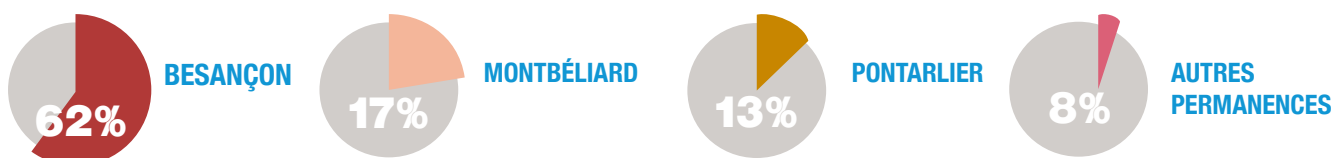


Profil et statut des demandeurs

Dans la mesure où les ADIL ont avant tout pour vocation d'informer le grand public, 94,4% des consultations du service juridique s'adressent ainsi aux particuliers. Pour le reste des consultants, 2,2% sont des travailleurs sociaux, 1,3% des professionnels de l'immobilier, 0,9% des collectivités locales, et 1,2% ont d'autres types de profils (associations, administrations, etc.).



Lieux des consultations sur visite



Informations et expertises

À côté de leur traditionnelle mission de conseil personnalisé au public, les conseillers juristes assurent également une mission d'information et d'expertise qui revêt cette fois-ci une dimension collective. Pour les animations à destination des particuliers, voir programme général p16.

Accompagnement péril

Échanges avec le Maire de Silley-Bléfond et la DDT sur la mise en œuvre d'un arrêté de péril imminent.

Janv.

Fév.

Mars

Webinaires réseau juristes

2 webinaires sur les Procédures Civiles d'Exécution, en partenariat avec l'ANIL



Information collectivité

Présentation des aides aux travaux d'adaptation à la perte d'autonomie à Madame la Maire de Montrond-le-Château et sa 1^{ère} adjointe.

Participations aux instances locales



Commissions **Habitat Dégradé**



Commission Locale d'**Amélioration de l'Habitat**

Participations aux groupes de travail

4 groupes de travail

- ▶ GT « Copropriétés » de Bourgogne Énergies Renouvelables
- ▶ GT et COSUI du « Plan Logement d'Abord »
- ▶ GT du Plan de Lutte contre les Logements Vacants
- ▶ GT « rénovation énergétique : mission parcours usagers » (Lab Innovation – Direction des Stratégies et des Relations Territoriales – Anah)

PRÉSENCE MÉDIAS

5

participations

à l'émission
« Les Experts »
sur France Bleu



• Médiation logement communal

- Réalisée sur demande de la commission Lutte contre l'habitat dégradé entre la commune de Vernois-les-Belvoir en sa qualité de bailleur et son locataire : faire connaître à chacun ses droits et devoirs et déterminer à qui incombent les réparations. Un point a également été fait sur les différentes formalités liées à la sortie du logement.

• Formations logements communaux

- 3 après-midis d'information intitulées « Comment rédiger correctement un bail d'habitation »
- ► à Voujeaucourt, Doubs et Roche-lez-Beaupré
- ► en partenariat avec l'Association des Maires du Doubs.

• • • • • **Juin** • • • • •

• Guide de la relation usagers locale

- Participation à la rédaction du guide en matière de rénovation énergétique (Anah).

• • • • • **Juill.** • • • • •

• • • • • **Sept.** • • • • •

• Démonstration logiciel

- Démonstration du logiciel de simulation financière « Immopéra » lors des journées du réseau ADIL/ANIL à Dunkerque.

• • • • • **Oct.** • • • • •

• Prévention des expulsions

- Présentation du diaporama « mon parcours logement » à l'UNPI* et à Julienne Javel (dans le cadre de la prévention des expulsions).

Conception et Mise à jour de supports d'information

- GUIDES DES AIDES LOCALES À LA RÉNOVATION pour les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs

- GUIDE DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIAUX ÉLIGIBLES et des critères de performance technique exigés par type de travaux pour le bénéfice de chaque aide nationale à la rénovation énergétique



- FICHES DÉTAILLÉES SUR 4 AIDES NATIONALES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : MaPrimeRénov', les Certificats d'Économies d'Énergie, l'Éco-Prêt à Taux Zéro et le crédit d'impôt en faveur des systèmes de charge pour les véhicules électriques

- FICHE DE SYNTHÈSE : décence énergétique des logements locatifs

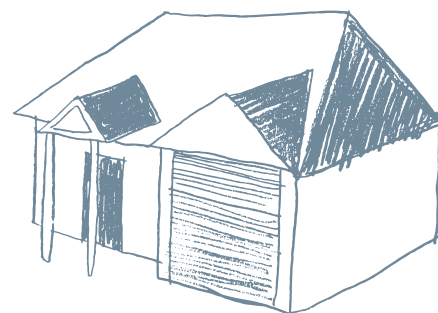
- FICHE SUR LE DISPOSITIF LOC'AVANTAGES

- FICHES SYNTHÉTIQUES EN COPROPRIÉTÉ : le fond de travaux, la mise en conformité du règlement de copropriété

- MISE À JOUR DU MODÈLE DE CONTRAT DE LOCATION/ COLOCATION NON MEUBLÉ à titre de résidence principale et passage au format .pdf remplissable

CONSEIL, RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Informier et conseiller sur les solutions techniques et accompagner dans la compréhension des aides financières en portant l'Esplanade conseil France Rénov' en lien avec la Région, le Département et les EPCI.



2 858

MÉNAGES
CONSEILLÉS



Conseils personnalisés aux particuliers

1 **GURE** (guichet unique de la rénovation énergétique) dans le Doubs (hors PMA)

8 lieux de **permanence** dans le Doubs

7 conseillers en **rénovation énergétique**

6 conseillers **juristes** experts sur les aides financières et la copropriété (bailleurs privés, syndicats et copropriétaires).

THÉMATIQUES PRINCIPALES

changement
de système de
chauffage

isolation

aides financières

Nombre de demandes par an

 **conseils pour les
maisons
individuelles**

2 858 ménages pour 4 889 demandes
(plusieurs contacts par ménages).

 **conseils pour les
copropriétés**

59 RDV individuels ou avec le conseil
syndical ont été réalisés.

Territoire d'intervention

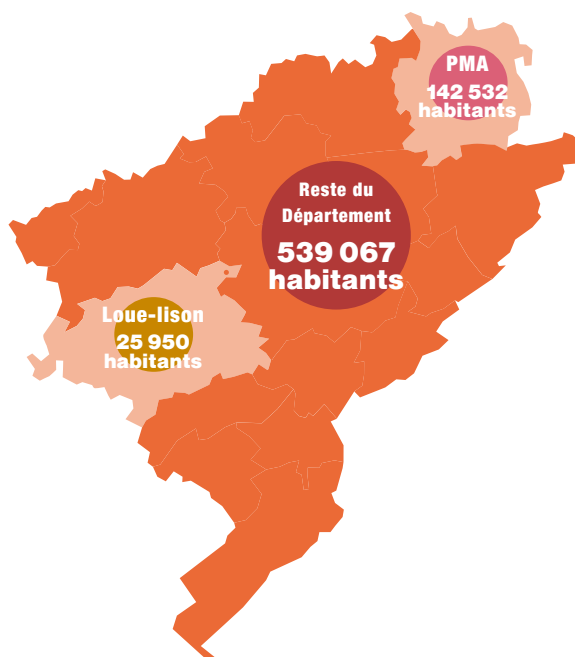
Guichet unique de la rénovation énergétique

Le service rénovation énergétique couvre le territoire du département du Doubs excepté :

PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION

L'agglomération du Pays de Montbéliard a mis en place une Plateforme territoriale de la rénovation énergétique (PTRE) confiée à GAÏA Énergies. Sur le volet copropriété, un conseiller de GAÏA Énergies intervient également.

Sur le volet juridique des copropriétés, le service juridique de la Maison de l'habitat du Doubs intervient sur ce territoire.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOUE-LISON

L'année 2022 a vu la mise en place la Plateforme territoriale de la rénovation énergétique de la Communauté de Communes Loue-Lison (CCLL). Les conseillers en rénovation énergétique de la Maison de l'habitat du Doubs ont formé le nouveau conseiller. Suite à son départ, la PTRE* n'est cependant plus opérationnelle depuis le mois d'octobre 2022.

Type de canal

pour les demandes concernant les maisons individuelles

 **53%** d'appels téléphoniques

 **7%** de RDV au bureau

 **17%** de contacts par courriels

 **6%** de RDV en permanence

 **16%** de RDV téléphoniques

 **1%** de contacts par visio

Mesure de la satisfaction

Cette indication est mesurée grâce à l'email envoyé 2 mois après le contact aux ménages. En 2022, nous avons reçu 264 réponses.



 en 2022
92,8%
de taux de satisfaction

100%
des personnes reçues en RDV physique sont satisfaites de l'accueil.

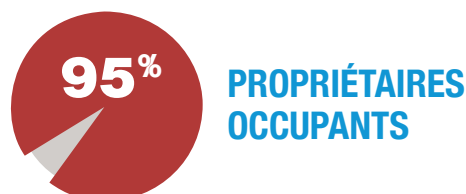
Informations et expertises

Les conseillers en rénovation énergétique organisent également tout au long de l'année des animations à destination des particuliers (voir programme général p16) et interviennent de manière ponctuelle auprès des professionnels et des collectivités.



Profil des demandeurs

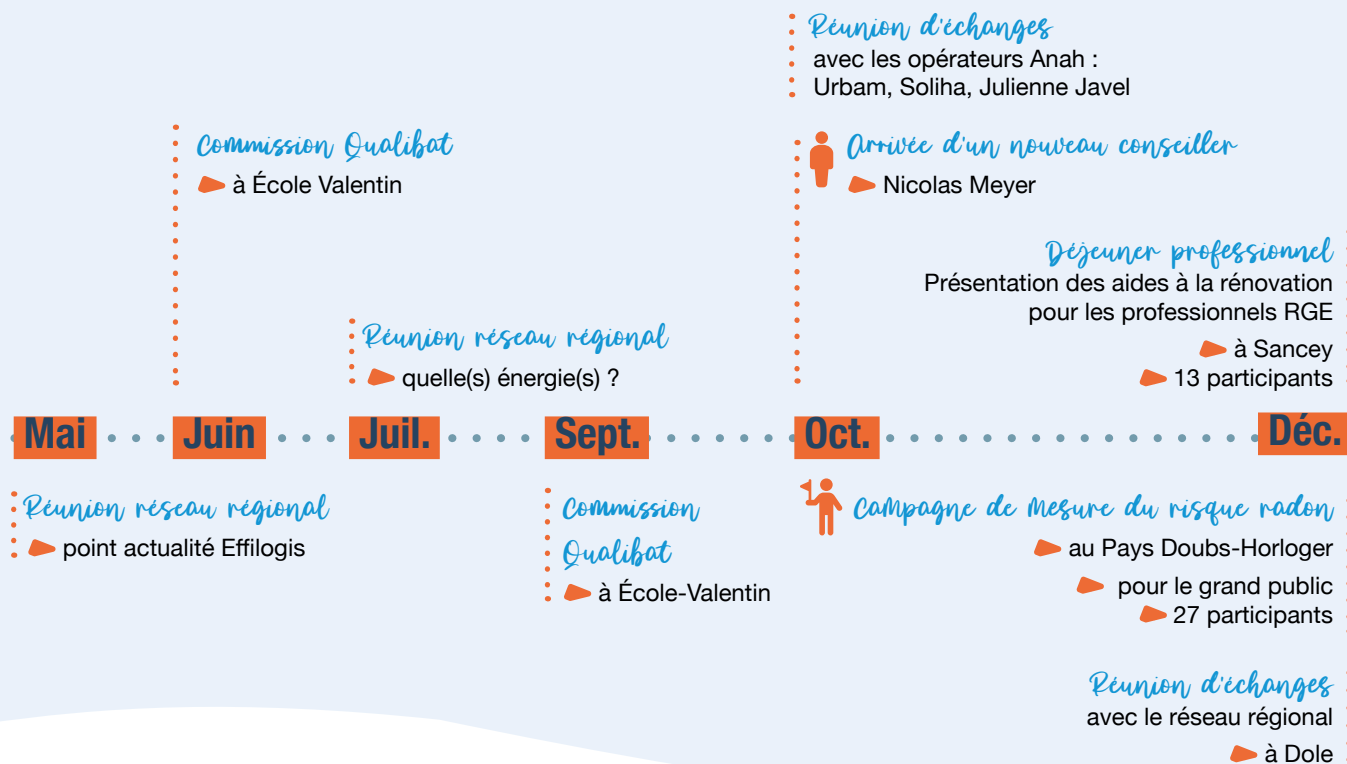
essentiellement des demandes de particuliers



Jusqu'à présent, les sollicitations des propriétaires bailleurs étaient traitées par le service juridique, qui pouvait faire appel aux conseillers en rénovation énergétique pour des questions techniques.

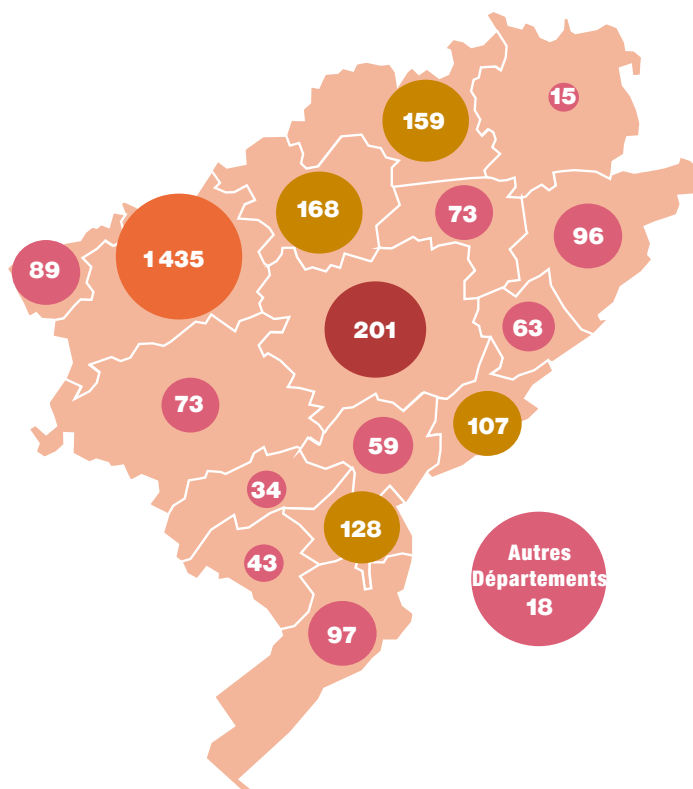
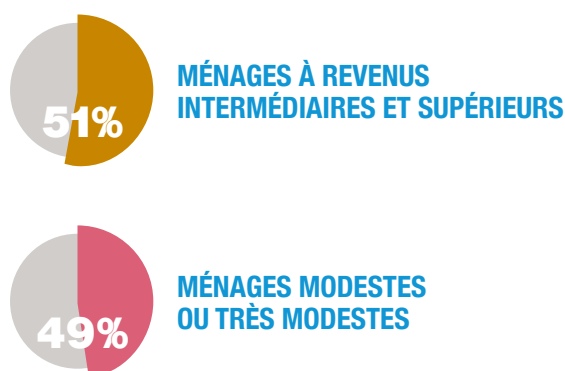
Depuis la fin 2022 les questions des bailleurs sont plus techniques, notamment en ce qui concerne les logements classés F ou G à rénover. Le service rénovation est donc devenu l'interlocuteur privilégié des propriétaires bailleurs.

À contrario, la complexité de certaines situations (indivision, usufruitier, nu propriétaire,...) amène le service juridique à intervenir lors de certains conseils.



Typologie des demandeurs

Notre positionnement de guichet unique tout public nous permet d'être la porte d'entrée dans le Doubs pour toutes les questions liées à la rénovation énergétique pour tous les publics. Ainsi, selon la nature du public et le projet, nous traitons la demande ou réorientons vers un opérateur. En tant que « PRIS Anah » nous recevons également les contacts du site internet MonprojetAnah pour orienter les demandeurs.



Origine du demandeur

La répartition des demandeurs serait à comparer avec le nombre de logements individuels pour en tirer plus d'enseignements. Sur la Communauté de communes Loue Lison, la PTRE* s'est mise en place le 1^{er} février 2022, ce qui infléchit le nombre de demandes sur ce territoire.

ACCOMPAGNEMENT COPROPRIÉTÉS

Accompagner les copropriétés dans le cadre des POPAC et les conseiller dans leurs projets de rénovation énergétique en leur apportant des conseils personnalisés adaptés à leur réglementation.*



Programmes opérationnels de prévention et d'accompagnement des copropriétés

PARTENAIRE

Cet accompagnement est réalisé en partenariat avec SOLIHA

3 ateliers animés par la conseillère juriste



2 conférences animées par la conseillère juriste



12 assemblées générales



10 copropriétés suivies

POPAC DE L'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE MONTBÉLIARD

- ▶ Poursuite des rencontres trimestrielles avec les conseils syndicaux et les syndicats dans le cadre du suivi de l'évolution de la situation des copropriétés.
- ▶ Participation aux préparations puis aux assemblées générales.
- ▶ Réalisation d'un atelier « copro école ».
- ▶ Réunions spécifiques avec les villes d'Audincourt et de Bethoncourt concernant des copropriétés sur leurs territoires.



POPAC DE GRAND BESANÇON MÉTROPOLE





Mise en œuvre de l'accompagnement renforcé des 5 copropriétés sélectionnées.

- ▶ Présence aux réunions des conseils syndicaux et aux assemblées générales.
- ▶ Conférence « réussir son projet de rénovation énergétique en copropriété » à Besançon.
- ▶ 2 ateliers « acheter et vivre en copropriété ».
- ▶ Réunion publique, quartier de Planoise : présentation NPRU* et POPAC* GBM.
- ▶ Information des syndicats sur les aides OPAH-RU, Action Cœur de Ville et le POPAC*.
- ▶ Réunion d'information générale sur le POPAC* à destination des syndicats.
- ▶ Présentation du POPAC* aux conseillers syndicaux des copropriétés sélectionnées.
- ▶ Participation à la préparation puis aux assemblées générales.

Conseil personnalisé

Le suivi des copropriétés est assuré par un binôme formé d'une conseillère juriste et d'une conseillère en rénovation énergétique. Il convient de rappeler que les copropriétés sur le secteur de Pays de Montbéliard Agglomération sont accompagnées par GAÏA Énergies.

Ce binôme informe et conseille les copropriétés sur :

-  **les règles de vie** en copropriété
-  **les droits et obligations** des copropriétaires
-  **le rôle** du syndic et du conseil syndical
-  **le règlement**, l'assemblée générale, la répartition des charges
-  **la rénovation énergétique** des parties communes

en 2022
59
RDV individuels
ou avec le
conseil syndical

CONCERNANT LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, les demandes des copropriétaires pour des travaux sur parties privatives ou les questions sur les aides individuelles pour travaux en parties communes sont traitées par l'ensemble des conseillers Espace conseil France Rénov'.

LES DEMANDES DE CONSEILLERS SYNDICAUX, COPROPRIÉTAIRES, SYNDIC (professionnels ou bénévoles) pour des projets de travaux « collectifs » sont traitées en premier lieu par la conseillère juriste avec l'appui, sur le plan technique de la conseillère en rénovation énergétique dédiée.

Actualités 2022

La communication autour de MaPrimeRénov' Copropriété et les nouvelles dispositions concernant la décence énergétique des logements ont eu un impact certain sur les contacts reçus en copropriété.

36 COPROPRIÉTÉS ENREGISTRÉES
par le service sur Coach Copro en 2022

2 ACTIONS DE COMMUNICATION
sur le format conférences

Les conseillères ont également participé aux différents échanges et réunions du groupe de travail « copropriété » regroupant les conseillers « copropriété » de la région Bourgogne Franche-Comté.

- Janv.** : Interventions en copropriétés
- Présentation des aides à la rénovation énergétique lors d'une assemblée générale de copropriété
 - ▶ à Baume-les-Dames
- Fév.** : Réunion d'information
- sur le thème « Projet de rénovation énergétique : comment s'y prendre ? »
 - ▶ pour le Conseil Syndical « les jardins de Velotte » à Besançon
 - Présentation des aides à la rénovation énergétique
 - ▶ au Conseil syndical d'une copropriété

Les temps d'information

- Réunion d'information
- sur le thème « La rénovation énergétique en copropriété »
- ▶ à Morteau
- ▶ 30 personnes
- Présentation des aides à la rénovation énergétique
- ▶ au Conseil syndical d'une copropriété (rue des Andelys)
- Réunion d'information
- sur le thème « La rénovation énergétique en copropriété »
- ▶ à Besançon
- ▶ environ 100 personnes

Avril

Oct.

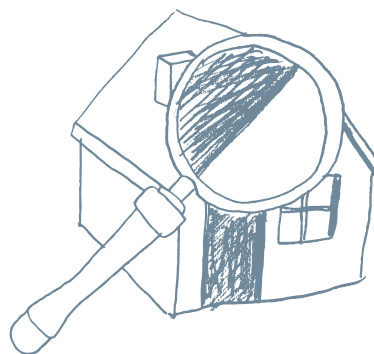


OBSERVER

L'association a également vocation à assurer au bénéfice de ses membres des actions de conseil et d'expertise juridique ou économique et à entreprendre toutes études, recherches ou démarches prospectives liées à son domaine d'activité.

Extrait de l'article 3 des statuts de l'ADIL du Doubs

OBSERVATOIRE ET ETUDES



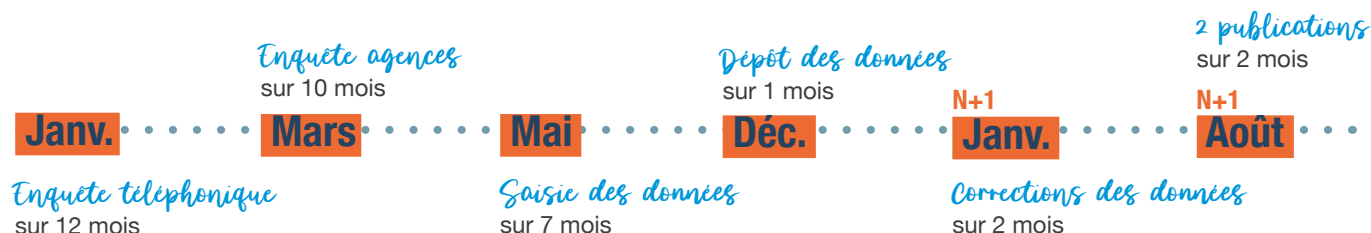
L'activité d'observation de l'ADIL du Doubs a été initiée en 1992. Actuellement, l'Observatoire produit des études et des analyses sur la conjoncture immobilière dans le Doubs. Il constitue un centre de ressources, un lieu d'échange et d'aide à la décision pour les acteurs locaux de l'habitat.

4 enquêtes réalisées

- ENQUÊTE LOYER BESANÇON
- ENQUÊTE LOYER EN FRANCHE-COMTÉ
- ENQUÊTE LOYER MONTBÉLIARD
- ENQUÊTE SUR LA VACANCE LOCATIVE

L'enquête loyer Besançon et secteur montbéliardais

Dans le cadre de la loi de 1989 visant à l'amélioration des rapports locatifs, l'ADIL du Doubs réalise depuis plus de 30 ans, une enquête sur les loyers du parc privé et leur évolution. Cette enquête fournit aux professionnels, particuliers, à l'État et aux collectivités un référentiel désormais reconnu qui a largement contribué à améliorer la connaissance du marché locatif local.



6 447

LOGEMENTS ENQUÊTÉS



L'Observatoire des loyers (ville de Besançon et secteur Montbéliard) fait partie du réseau national des Observatoires locaux des loyers, animé par l'ANIL. La collecte s'appuie sur un partenariat avec les professionnels locaux de l'immobilier qui mettent à disposition leurs données. Cela leur permet de disposer d'une informa-

tion de qualité quant aux niveaux des loyers privés et à leur évolution. Le cœur de cet outil repose sur l'observation rigoureuse de logements enquêtés chaque année. Cette constance permet de mesurer de façon très précise l'évolution des loyers. Nous sommes les seuls en France à analyser leurs évolutions.



L'enquête régionale des loyers

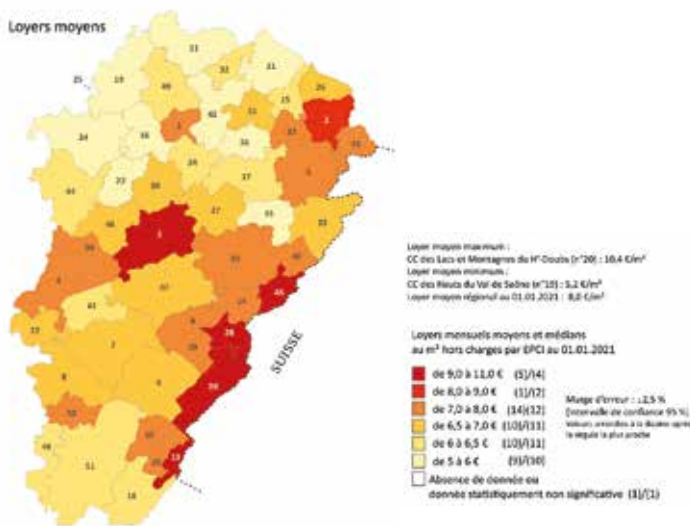
L'habitat constitue un enjeu de première importance. Cette réalité nécessite visibilité et réactivité de la part de l'État, des collectivités territoriales et des organismes impliqués. C'est pour répondre à cette double obligation que l'ADIL du Doubs a vocation à mettre en place un Observatoire départemental de l'habitat et à participer à l'Observatoire régional, dont le premier colloque s'est tenu en septembre 2006.

C'est dans ce cadre, que l'ADIL et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) ont conclu une convention de partenariat pour la réalisation d'une enquête d'observation des loyers du parc privé sur l'ensemble de la région Franche-Comté. Cette étude vise à améliorer la connaissance des niveaux de loyers dans le parc privé loué vide de Franche-Comté.

La reconduction annuelle de l'étude permet d'estimer l'évolution des loyers sur la base d'un panel de près de 10 000 logements. Ce travail trouve son aboutissement dans la production d'un rapport en libre accès sur le site internet de la Maison de l'habitat du Doubs.

+ de
10 000
logements enquêtés

- Janv.** Enquête annuelle sur 12 mois
- Fév.** N+1 Saisie des données sur 1 mois
- Avril** N+1 Analyse et rapport sur 1 mois
- Juin** N+1 Extraction des données Alimentation de l'outil internet



Demande d'agrément national auprès de la DTLUP*

En 2022, l'ADIL du Doubs a déposé un dossier pour demander l'agrément de son Observatoire local des loyers. Les enjeux de l'agrément sont multiples :

CONFORTER L'EXISTENCE DE L'OBSERVATOIRE et légitimer le travail produit

CONSTITUER UN GAGE DE QUALITÉ SCIENTIFIQUE des analyses

SUIVRE LA DÉCISION DU MINISTÈRE DU LOGEMENT DE 2013 initiant la mise en place d'un réseau d'OLL* à l'échelle nationale

SÉCURISER L'OBTENTION DE DONNÉES

PERMETTRE PAR L'APPORT DE NOS DONNÉES DISPONIBLES d'aider à mettre en place et évaluer les politiques publiques de l'habitat

TRAVAILLER AVEC LES SERVICES DE LA DREAL* ET DE LA DDT* à la construction de nouveaux indicateurs qui permettront d'éclairer encore davantage les politiques publiques et les thèmes d'actualité

La vacance locative dans le Doubs

La note de conjoncture sur la vacance locative dans le département du Doubs a été initiée en 2009 dans le cadre de l'Observatoire départemental de l'habitat (ODH). Elle a pour objectif le suivi et l'évaluation régulière du phénomène de la vacance et de sa saisonnalité dans les deux parcs locatifs (public et privé).



LES SECTEURS ENQUÊTÉS

Grand Besançon Métropole

Pays de Montbéliard Agglomération

Zone frontalière

Zone "rurale"



Cette analyse porte sur l'ensemble du territoire départemental puis est déclinée sur quatre principaux secteurs.

L'étude est réalisée à partir d'une enquête à « dire d'expert » auprès des professionnels de l'immobilier du parc locatif privé et des données exhaustives des cinq principaux bailleurs du parc public.



Suivi de la vacance dans le **parc locatif privé** et le **parc locatif public**



enquête
à dire d'expert

Expertise auprès des collectivités

Dans le cadre de l'Observatoire départemental de l'habitat, l'Observatoire de l'habitat, en partenariat avec les agences d'urbanisme, participent à l'élaboration de documents.

Notre connaissance du marché immobilier doubien, notre capacité à recueillir et analyser des données et notre mission de coordination dans le cadre du Plan départemental de l'habitat, font de nous un acteur légitime pour travailler avec les collectivités à l'élaboration de politiques locales de l'habitat.

Nos objectifs sont multiples

IDENTIFIER LES ENJEUX en matière d'habitat

PROPOSER DES ÉTUDES SUR MESURE pour adapter les politiques locales en termes d'habitat et d'urbanisme

PARTICIPER À L'ÉLABORATION ET LA MISE À JOUR DE DIAGNOSTICS TERRITORIAUX Plan département de l'habitat (PDH), Plan local de l'habitat (PLH), Schéma de cohérence territoriale (Scot), Plan local d'urbanisme intercommunal (PLHi), etc.

Mise à jour des outils loyers

Dans le cadre de la mise en place du site de la Maison de l'habitat du Doubs, l'Observatoire de l'habitat a travaillé sur la mise à jour et l'amélioration de ses outils en ligne. L'objectif principal est de valoriser les données collectées des enquêtes loyers en mettant en place des outils ludiques au service des particuliers et des partenaires (professionnels, collectivités).

CES DIFFÉRENTS OUTILS PERMETTENT DE :

Effectuer une demande de référence de loyer

Outil offert aux particuliers (propriétaires, locataires) pour évaluer la valeur locative d'un bien immobilier et de le positionner par rapport à celle d'un bien moyen ou médian similaire.

L'ADIL du Doubs fournit des références loyer par téléphone ou via un formulaire sur son site internet. La valeur locative d'un bien est simulée en fonction de critères relatifs à ses caractéristiques (localisation, nombre de pièces, surface, époque de construction). L'ADIL du Doubs a fourni 220 références loyer en 2022.



220

Références loyer fournies en 2022

Accéder à l'outil d'estimation des loyers et construire un tableau des loyers

En croisant des critères présents dans la base des loyers. L'accès est réservé aux professionnels, partenaires et collectivités.

Consulter le niveau moyen des loyers

dans le Doubs et par Communautés de communes.

Participer à notre enquête loyer

et ainsi contribuer à enrichir notre base de données avec l'aide d'un formulaire.

Zoom sur le nouvel outil d'estimation des loyers

En 2022, la plateforme a été complètement repensée. Les objectifs étaient multiples :

PROPOSER UNE INTERFACE MODERNISÉE aux utilisateurs.

SIMPLIFIER L'ACCÈS AUX DONNÉES et faciliter la lecture des résultats.

PROPOSER UNE NOUVELLE FONCTION pour construire un tableau de loyers en croisant différentes données pour obtenir des résultats précis sur un ou plusieurs sujets de recherche.

MODIFIER L'HÉBERGEMENT du site internet.

UTILISER UN LANGAGE INFORMATIQUE COMMUN pour assurer la longévité de l'outil.

DÉVELOPPER UN BACKOFFICE pour rendre autonome les équipes dans l'administration du site internet.



6 752 €
d'investissement





COORDONNER

[L'ADIL] vise à (...) permettre aux usagers, en particulier aux personnes défavorisées, de disposer de tous les éléments permettant l'exercice d'un choix véritable et indépendant.

Extrait de l'article 3 des statuts de l'ADIL du Doubs

ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES LOGEMENT

à destination des personnes en difficulté

Coordonner et animer avec l'État et le Département le Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) et accompagner la mise en œuvre du Logement d'abord.



Coordination du PDALHPD

Qu'est-ce que le PDALHPD ?

Le Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées est :



un dispositif de planification réglementaire



élaboré et mis en œuvre par l'État et le Département



afin d'accompagner les publics les plus fragiles à toutes les étapes de leur parcours résidentiel.

IL DÉFINIT L'ACTION CONJOINTE DES PRINCIPAUX ACTEURS DU LOGEMENT, DE L'HÉBERGEMENT ET DE L'ACTION SOCIALE.

Les Missions de la Maison de l'habitat du Doubs-ADIL

Depuis 1991, l'État et le Département du Doubs ont confié à l'ADIL l'animation et la coordination du Plan. Cela consiste à :



Les accompagner à toutes les étapes : construction, suivi de sa mise en œuvre, évaluation, évolutions ;



Animer le réseau des acteurs du logement autour du Plan : veille sur les dispositifs et les partenariats, rappel et respect des obligations réglementaires, appui à la réflexion sur différents sujets, etc.

Cette mission implique, une bonne connaissance des politiques publiques, des enjeux, du réseau, du territoire, ainsi qu'une capacité à animer des réflexions et des partenariats et être force de propositions.

Les partenaires du Plan

+de



100 partenaires
dans le Doubs, acteurs du logement,
de l'hébergement, de l'insertion et de la santé

80

**RÉUNIONS
PARTENARIALES**
animées ou co-animées en 2022



Une particularité : le partage de connaissance

L'association s'appuie sur le réseau des ADIL, porté par l'ANIL, ce qui lui permet d'avoir accès à une veille documentaire et législative, ainsi qu'au réseau des ADIL coordinatrices de PDALHPD, pour partager des préoccupations, des bonnes pratiques, etc.



Lutte contre l'habitat indigne

Focus sur la réflexion engagée

À compter du dernier trimestre 2021, l'État et le Département du Doubs ont engagé une réflexion sur ce dispositif visant à l'optimiser, lui apporter plus de lisibilité et organiser son action dans la perspective du prochain PDALHPD.

Pour les appuyer, les co-pilotes ont mis en place une équipe projet constituée :

- ▶ des services de l'État,
- ▶ des services du Département
- ▶ de la Maison de l'habitat du Doubs.

L'équipe a été chargée de réaliser un état des lieux du dispositif, et de dresser des perspectives, en impliquant les partenaires concernés.

La méthode retenue a consisté à réaliser :

14 ENQUÊTES RÉALISÉES 
auprès des membres de la commission technique de lutte contre l'habitat dégradé

30 ACTEURS SOLLICITÉS 
à travers une enquête réalisée auprès des principaux services sociaux

CELLES-CI ONT DONNÉ LIEU À UNE SYNTHÈSE GLOBALE QUI A PERMIS DE DRESSER DES PISTES D'AMÉLIORATION ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTIONS.

La restitution des travaux a été présentée aux partenaires le 30 mars 2023. L'équipe projet est chargée de mettre en œuvre les décisions prises par les co-pilotes, les travaux se poursuivent donc en 2023.

+de 40 
réunions partenariales pour la coordination du Plan

Prévention des expulsions

ÉVOLUTION ET SUIVI DU DISPOSITIF

- ▶ Participation au test lancé par le national sur le nouveau **Diagnostic Social et Financier** (DSF).
- ▶ Participation à une rencontre avec les bailleurs sur les évolutions à venir, organisée par les co-pilotes du PDALHPD.
- ▶ Contribution à la réflexion sur les **évolutions à venir liées à la réglementation**, leurs effets induits et les pistes.

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION EXPÉRIMENTALE DIHAL*-MAISON DE L'HABITAT DU DOUBS-ADIL

Cette expérimentation prévoit l'**organisation d'ateliers collectifs sur le parcours logement auprès des ménages en difficulté** :

- ▶ élaboration de supports,
- ▶ présentation à l'État et détermination des modalités de mise en œuvre,
- ▶ présentation de l'action aux Département, Groupement des Bailleurs Sociaux du Doubs, et UNPI*,
- ▶ rencontre d'un partenaire ciblé par l'État, afin d'organiser un atelier auprès de ses résidents.

Gouvernance



RECUEIL DE L'AVIS DU COMITÉ RESPONSABLE DU PDALHPD sur la prolongation d'un an du Plan 2018-2022 : avis favorable donné lors de sa séance du 02 février 2023 et avis favorable du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement du 03 mars 2023.



ÉLABORATION AVEC LES CO-PILOTES, D'UNE MÉTHODE DE CONSTRUCTION DU PROCHAIN PDALHPD, présentée et validée par le Comité responsable du 02 février 2023.

Appui à la mise en œuvre du Logement d'abord et mission d'ingénierie en faveur de la mobilisation du parc privé

Qu'est-ce que le logement d'abord ?

Le Logement d'abord, est une politique nationale initiée en 2018, qui réforme la politique de l'hébergement et de l'accès au logement.



Fait l'objet d'un **plan quinquennal** (2018-2022) ;



Vise à orienter directement le public vers un **logement durable** ;



Grâce à un **accompagnement adapté**, modulable et pluridisciplinaire.

C'est pour qui ?

Cette politique s'adresse :

AUX PERSONNES SANS DOMICILE

AUX PERSONNES EN DIFFICULTÉ D'ACCÈS OU DE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT pouvant amener des ruptures

QUI ONT DES RESSOURCES MOBILISABLES si elles sont accompagnées

Les Missions de la Maison de l'habitat du Doubs-ADIL

Afin de les appuyer dans la démarche, le Département et l'État ont confié deux missions à l'association :



Appui à la coordination du Logement d'abord

Accompagner et porter techniquement les orientations, par l'animation de réflexions, l'appui au montage de projet, l'évaluation...



Mission d'ingénierie en faveur de la mobilisation du parc privé

Contribuer à l'élaboration d'une stratégie pour mobiliser les bailleurs privés et contribuer à sa mise en œuvre.



La communication auprès des bailleurs privés

Depuis fin 2022, à la demande du Département et de l'État, l'association a animé une réflexion sur l'élaboration d'un plan de communication commun à destination des bailleurs privés, en lien avec Soliha AIS. Des opérations auront lieu tout au long de 2023.

Exemples d'interventions :

LIENS AVEC LES BAILLEURS PRIVÉS ET SOLIHA AIS

PARTICIPATION À UNE RÉFLEXION SUR LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DU PARC PRIVÉ (CAL AIS), au regard du nombre de dossiers déposés

APPUI ET RENCONTRES PARTENARIALES (Grand Besançon sur l'intermédiation locative...)

ORGANISATION DE RÉUNIONS D'INFORMATION auprès des bailleurs privés sur des thèmes d'actualité :

📅 03 oct. 2022 en partenariat avec la Communauté de Communes du Grand Pontarlier

📅 07 nov. 2022 en webinaire à destination des bailleurs privés

+de
66
bailleurs privés
informés



Les temps forts 2022



Avril : Présentation du PDALHD et du logement d'abord avec le Département, auprès des Délégués aux prestations familiales de l'Union départementale des associations familiales (UDAF), à la demande de l'Université

Juin : Participation au club des territoires logement d'abord réalisé par la DIHAL

Nov. : Présentation du PDALHD et du logement d'abord avec le Département, auprès des étudiants de l'Institut Régional du Travail Social (IRTS)



01

LA VIE DE L'ASSOCIATION

pour l'année 2022

Les missions	48
Les instances	48
Le réseau	49
Les comptes 2022	49



03

CONSEILS ET

accompagnements

Études et conseils aux communes	58
Expertises et accompagnements	63
Conseils aux particuliers	66



05

FORMATION DE

tous les publics

Les enseignants	76
Les étudiants	76
Les élus et techniciens	77
Les particuliers	77



02

INFORMATION

et documentation

Le centre de doc'	52
Outils numériques et ressources	53
Outils de veille et d'information	55



04

SENSIBILISATION DES JEUNES ET

du grand public

Contribution à l'éducation artistique et culturelle	70
Coordination du dispositif Architecture et patrimoine : regards de lycéens et apprentis	72
Nos autres missions	72



RAPPORT D'ACTIVITÉS

CAUE du Doubs

Le CAUE fournit aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre.

Extrait de l'article 7 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture

LES MISSIONS

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Doubs a pour objectif de développer la sensibilité et l'esprit de participation de tous dans les domaines de l'architecture, de l'aménagement et du paysage.

 **Conseils gratuits**
et personnalisés pour les particuliers.

 **Sensibilisation** des jeunes
et de tous les publics.

 **Études et accompagnements**
pour les projets communaux des collectivités.

 **Ressources** accessibles au centre de doc'
ou en ligne sur la Médiathèque des territoires.

► Les 4 principes fondamentaux du CAUE du Doubs

L'INDÉPENDANCE par rapport aux enjeux, notamment financiers ;

LA RECHERCHE D'INNOVATION dans les méthodes et les démarches ;

LA PLURIDISCIPLINARITÉ, dans l'approche, l'analyse et le traitement des problématiques ;

LA VOLONTÉ D'ANIMER UN PARTENARIAT entre tous les acteurs de l'aménagement des territoires.



statuts définis par la loi
sur l'architecture du 3 janvier 1977

LES INSTANCES

Le Conseil d'administration du CAUE du Doubs réunit principalement des représentants de l'État, des élus locaux, des représentants des professions de l'aménagement et de l'architecture, et des enseignants.

- Membres de droit représentants de l'État
- Membres désignés pour représenter les collectivités locales
- Maires désignés par l'AMD* et l'AMR*
- Représentants des professions concernées désignés par le préfet
- Personnes qualifiées
- Membres élus par l'Assemblée générale

3 **CONSEILS D'ADMINISTRATION** 

► **CA du 11 février 2022**
Demande de subvention pour le projet
« Architecture et patrimoine »
Demandes de subvention DRAC*
Vote du budget prévisionnel 2022
Approbation de la charte de télétravail

► **CA du 6 avril 2022**
Arrêté des comptes 2021
Démarrage de la mission de la CAC*
Prend acte du rapport d'activités 2021
Vote du montant des cotisations 2023

► **CA du 2 décembre 2022**
Intégration de nouveaux membres au GIP*

Pour découvrir nos
administrateurs, RDV sur :

www.maisonhabitatdoubbs.fr

1

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



► **AG du 6 mai 2022**
Approbation du rapport d'activités 2021
Approbation des comptes 2021
Approbation du rapport spécial de la CAC*
Vote du montant des cotisations 2023

LE RÉSEAU

En 2021 en France, 92 CAUE départementaux existent, et comptent plus de 1000 salariés. Les CAUE agissent à l'échelle départementale. Ils sont aussi le relais des politiques publiques nationales. Leur action est également nourrie par les échanges et les travaux collaboratifs qu'ils mènent aux niveaux régional et national.

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CAUE, association loi 1901 créée le 9 mai 1980, regroupe les CAUE représentés par leur président. L'appartenance à un réseau fédératif national permet d'établir des liens, d'échanger des informations, de dialoguer au-delà de nos départements et de participer aux débats nationaux sur l'architecture, l'urbanisme, l'environnement.

77 CAUE adhérents à la FNCAUE en 2021

près de **50 000** conseils aux particuliers en 2021

L'UNION RÉGIONALE DES CAUE anime le réseau de Bourgogne - Franche-Comté. Elle a notamment pour objet l'harmonisation et la valorisation de l'action régionale, la formation des personnels et la représentation des CAUE auprès des instances régionales. Des réunions régulières sont organisées pour mener des actions communes dans les domaines notamment de la sensibilisation, de la formation et de l'information.

les rencontres de **L'URCAUE BFC**

En janvier 2023, une rencontre régionale des CAUE de BFC a été organisée à Vézelay, afin de :

- ▶ Permettre l'échange d'expériences et de savoir-faire
- ▶ Acquérir des connaissances et des points de vue sur des sujets spécifiques
- ▶ Renforcer les liens, favoriser une ambiance de travail épanouissante et développer le bien-être au travail
- ▶ Permettre des réflexions collectives et prospectives

LES COMPTES 2022

Produits

Taxe d'aménagement 620 488 €
 Subvention Région 60 910 €
 Subvention DRAC 56 247 €
 Subvention europe 38 299 €
 Transfert de charges et reprise provisions 406 177,58 €
 Autres produits 23 566,48 €

Total des produits : 1 205 688,06 €

Charges

Charges de fonctionnement 597 706 €
 Charges de personnel 589 605 €
 Impôts et taxes 31 090 €
 Dotations aux amortissements et provisions 17 031,56 €

Total des charges : 1 235 432,56 €

Résultat d'exploitation -29 744,50 €
 Résultat financier 2 318 €
 Résultat courant -27 427 €
 Résultat exceptionnel 465 €

Résultat déficitaire de l'exercice 2021 -27 186 €

Le budget du CAUE provient :

- ▶ du reversement d'une part du produit de la Taxe d'Aménagement (TA) perçue par le Conseil départemental,
- ▶ de subventions et conventions,
- ▶ des cotisations des adhérents.



INFORMER

La mission « information » fait partie de la loi sur l'architecture. Son objectif est de diffuser la culture architecturale, urbaine et paysagère sur notre territoire. Des outils variés d'information sont mis à disposition, dont le centre de documentation et l'accès à des bases de connaissances numériques.

Tiré de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture

INFORMATION ET DOCUMENTATION

Le service infodocumentaire alimente les missions de conseil, de formation et de sensibilisation assurées par le CAUE du Doubs. Il joue un rôle central, transversal dans la diffusion et le partage de la connaissance auprès de tous nos publics et développe depuis plusieurs années, l'accessibilité via ses outils documentaires en ligne.

Le centre de doc'

En complément d'un service de renseignement à distance, nous proposons au public un centre de documentation et un espace de travail gratuit et ouvert à tous.

Une documentation spécialisée en aménagement du territoire, architecture, construction, développement durable, habitat, paysage, urbanisme et un fonds sur l'histoire et le patrimoine local et régional.

► Services documentaires proposés

CONSULTATION SUR PLACE, libre et gratuite

ACCUEIL DE GROUPES sur rendez-vous

PRÊT aux adhérents (3 livres pour 3 semaines)

RECHERCHES documentaires

► Parmi les nouvelles ressources



► Actualités 2022

NOUVELLE SIGNALÉTIQUE pour faciliter la recherche

FLYER ET MARQUE PAGE pour promouvoir le centre de ressources

PRISE DE RENDEZ-VOUS EN LIGNE sur le nouvel outil dédié

Plus de **2 600** ouvrages

Des revues spécialisées

Des publications du CAUE du Doubs et du réseau des CAUE

Des expositions itinérantes (prêt gratuit)

Des outils pédagogiques / jeux

Des études du CAUE réalisées auprès des communes (sur demande)



Outils numériques et ressources culturelles

Accessibles à tous, sur tout le territoire

Des ressources pour les particuliers et les collectivités en complément des conseils gratuits délivrés.

Afin de nourrir les réflexions, asseoir les décisions des maîtres d'ouvrage et acteurs des territoires, partager des références, les CAUE mettent à disposition des outils d'information et de connaissance sur les thématiques liées à la qualité du cadre de vie et à l'accompagnement des projets à toutes échelles.

Pour s'adresser à un large public, différents outils numériques sont à la disposition de tous.

la Médiathèque des territoires

Portail numérique Ressources CAUE

Vous recherchez des informations sur l'architecture, l'urbanisme ou le paysage ? Vous souhaitez accéder au catalogue de notre centre de documentation ?

Venez consulter notre portail « Médiathèque des territoires » ! Cette nouvelle appellation vient remplacer l'appellation "Portail documentaire". Ce portail numérique est mutualisé avec les CAUE 01, 21, 39, 58, 70, 71, 89.

WWW.RESSOURCES-CAUE.FR



► Actualités 2022

Bilan 2022 >>>
www.ressources-caue.fr

Hausse notable du nombre d'utilisateurs
grâce notamment aux rendez-vous mensuels bien établis
avec les bulletins thématiques Ressources CAUE

 **15 726**
utilisateurs

19 653
sessions

 **5 597** documents
numériques accessibles
dont des webinaires, Mocc
et podcasts

58 777 pages vues


 **44 040**
notices documentaires
consultables

 **2 882**
études CAUE

 **1** réunion gestionnaires
en présentiel à Dijon
le 7 juillet

 **7** réunions
administrateurs
à distance

 **1 643** nouveaux
enregistrements
de documents

 **11** bulletins documentaires
thématiques envoyés

75% des utilisateurs consultent le portail
à partir d'un ordinateur



L'Observatoire des CAUE

Venez découvrir la production architecturale, urbaine et paysagère départementale ou nationale avec l'Observatoire des CAUE.

► En chiffres



► Nouveautés 2022

Évolution technique et graphique avec la refonte du site en octobre 2022. WWW.CAUE-OBSERVATOIRE.FR



► Parmi les dernières réalisations

HALLE DE MARCHÉ EMILE PASTEUR
Pontarlier (25)



REQUALIFICATION DE LA PLACE DE L'ÉGLISE - Voujeaucourt (25)



SIÈGE DU CROUS BOURGOGNE – FRANCHE-COMTÉ - Besançon (25)



Les itinéraires CAUE

En 2022, poursuite du projet de site web app « Itinéraires d'architecture / paysage » qui a débuté en 2020.

 **Objectif** Démocratiser l'accès à la culture architecturale et valoriser la dynamique des territoires.

 **Public** Grand public, habitants d'un territoire comme touristes de passage.

 **Financement** Subvention DRAC* Bourgogne Franche-Comté.

 **Partenariats** 3 CAUE engagés dans l'expérimentation (25, 39, 58).

► Fonctionnement de l'outil

PLUSIEURS ENTRÉES par thèmes ou par zones géographiques.

CONSULTATION HORS LIGNE pour faciliter l'itinérance.

CRÉATION DE SES PROPRES ITINÉRAIRES en se créant un compte.

► Avancées 2022

MISE EN LIGNE DE 7 ITINÉRAIRES dans le Doubs.

PHASE DE TEST pour réajustement paramétrage, graphisme, saisie, ergonomie, fonctionnement général de l'outil.

CAMPAGNE PHOTO réalisée par Christophe Monterlos pour élaboration de parcours.

TRAITEMENTS DES RÉALISATIONS DE L'OBSERVATOIRE DES CAUE pour leur mise en ligne en points d'intérêt (en cours).

6 752€

budget 2022

3 272€ réglés par le CAUE 39 aux prestataires photo et textes pour les 3 CAUE (subvention) et 3 480€ réglés en 2022 par le CAUE 39 à Jordel Médias (subvention).

Outils de veille et d'information

Les bulletins thématiques

Abonnez-vous au bulletin mensuel sur la page d'accueil du portail numérique.
WWW.RESSOURCES-CAUE.FR

DES SUJETS D'ACTUALITÉS, des publications en ligne à découvrir, des suggestions de lecture par l'envoi d'un bulletin mensuel de références issues de la « Médiathèque des territoires ».

POUR MAINTENIR LE LIEN avec nos publics, adhérents et partenaires.
 Fonctionnement COLLABORATIF.

► Liste des thèmes diffusés en 2022

Les atlas de paysage - n°34 - Décembre 2022 / Les noues - n°33 - Novembre 2022 /
 La couleur en architecture - n°32 - Octobre 2022 / Pédagogie et Architecture - n°31 -
 Septembre 2022 / La climatisation naturelle - n°30 - Juillet-Août 2022 / Les jardins
 face au réchauffement climatique - n°29 - Juin 2022 / Les cours d'école - n°28 -
 Mai 2022 / Urbanisme rural - n°27 - Avril 2022 / Micro-habitat - n°26 - Mars 2022 /
 Désimperméabilisation des sols - n°25 - Février 2022 / Réglementation RE2020 -
 n°24 - Janvier 2022



Bulletin de veille

Le Fil'CAUE



Le CAUE vous informe et veille pour vous sur tous les domaines touchant au cadre de vie.

Revue de presse locale

L'habitat dans le Doubs

Mise à jour quotidienne et envoi hebdomadaire des actualités locales concernant l'habitat, le logement, le paysage, l'environnement, l'urbanisme, le patrimoine, etc.

► Pour les recevoir, contactez-nous à : INFODOC@CAUE25.ORG

Les nouvelles expositions

Au travers de ses études et rencontres, le CAUE du Doubs étudie et observe le territoire et son évolution. Le résultat de ce travail peut se traduire par des expositions que nous souhaitons partager.

BESANÇON SE RÉVÈLE PAR LE DÉTAIL carnet de dessin

À la découverte du patrimoine bisontin avec Noël Fressencourt.



NOS VILLAGES DE DEMAIN sensibilisation au patrimoine

Des élèves ont réfléchi à la mise en valeur du patrimoine de leur commune.



MAISON COLETTE parcours éphémère entre poésie et féerie

Les étudiants DN MADE* ont créé un parcours éphémère autour de l'architecture et du paysage des lieux.





ACCOMPAGNER

*Le CAUE est à la disposition des collectivités
et des administrations publiques qui peuvent le
consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture
ou d'environnement.*

Extrait de l'Article 7 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture

ÉTUDES ET CONSEILS AUX COMMUNES

Apporter une réflexion d'ensemble, une aide à la décision et un soutien transversal pour aider les collectivités à appréhender leurs aménagements, leurs constructions, à faire appel aux professionnels compétents.

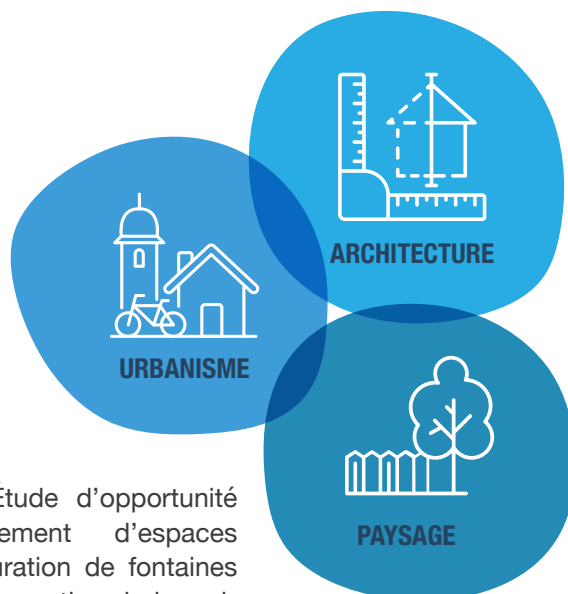


10 CONSEILS PONCTUELS

- ▶ **Bouclans** : Accompagnement pour le lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre dans le cadre du réaménagement de la place du village.
- ▶ **Goux-les-Usiers** : En collaboration avec le département (SCORT*) : relecture des documents composant le marché public pour la restauration de l'église.
- ▶ **Landresse** : Avis architectural concernant un bâtiment pour un projet d'équipement public.
- ▶ **Les Longevilles-Mont-d'Or** : École municipale : avis entre la réhabilitation d'un bâtiment dédié au tourisme et l'extension / rénovation du bâtiment école-mairie.
- ▶ **Les Monts-Ronds** : Avis sur la déconstruction d'un bâtiment situé dans un périmètre protégé et sur le devenir de l'espace retrouvé.
- ▶ **Mérey-Vieille** : Avis sur la facture architecturale et patrimoniale de l'ancienne gare ferroviaire transformée en logement communal en vue d'une vente à un particulier.
- ▶ **Mésandans, Crosey-le-Grand, Surmont** : En collaboration avec le SYDED* : estimation financière des travaux sur un ou plusieurs édifices communaux pour la réalisation d'un cahier des charges en vue d'une consultation de maîtrise d'œuvre avec relecture des documents nécessaires à ce marché public.
- ▶ **PNR* du Doubs Horloger** : Participation à la réalisation d'un document de conseils et recommandations à destination des élus et habitants du PNR* suite aux dégâts causés par la grêle (été 2022).
- ▶ **Pouilley-lès-Vignes** : Accompagnement pour l'aménagement du rond-point d'entrée de ville en lien avec le patrimoine viticole.
- ▶ **Rigney** : La commune nous a convié à une réunion sur l'ancienne école. La base de la réflexion tournait autour d'un dessin d'un maître d'œuvre ressemblant à un projet mais qui était en fait une étude de faisabilité très sommaire. Le CAUE avait réalisé une étude succincte sur ce même bâtiment en 2012. Les abords ont été fortement remodelés sans vision d'ensemble pour accueillir une maison de santé.

33

ÉTUDES
RENDUES



Aménagement



Petite-Chaux : Étude d'opportunité pour l'aménagement d'espaces publics, la restauration de fontaines couvertes et la rénovation de la maison commune avec un avis sur sa facture architecturale et patrimoniale en vue d'une rénovation énergétique.

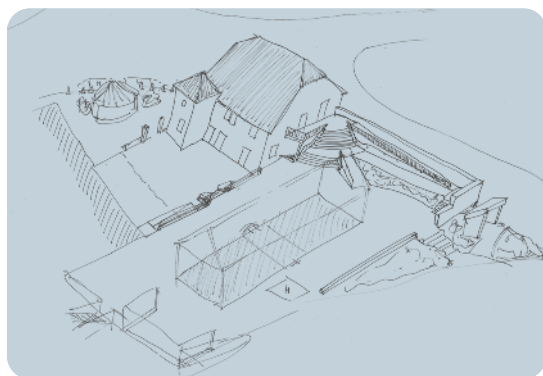
Roulans : Étude globale sur la requalification de la traversée (RD) de la commune et l'aménagement de différents espaces publics s'y rattachant. Suite à l'étude, l'hypothèse de lancement d'un marché public pour la réalisation d'une étude préalable a été évoquée.

Saint-Hilaire : Étude d'opportunité sur la requalification du cœur de village dans l'objectif d'améliorer le cadre de vie et d'atténuer l'impact de la voiture.

Valdahon (CC des Portes du Haut-Doubs) : Réflexion auprès de la Communauté de Communes sur la désimperméabilisation et la réorganisation des espaces de stationnements du siège de la communauté de communes, ainsi que sur l'implantation d'un trackeur solaire et/ou de nouvelles surfaces de captation solaires.

Équipement public

Charnay : Étude sur l'implantation d'une aire de jeux pour enfants au centre du village, avec à moyen terme une concertation avec les élèves de l'école primaire pour le reste de l'aire de jeux.



Chaux-Neuve : Transformation de l'ancienne école en logement avec un local communal en rez de chaussée.

Émagny : Étude sur l'ancienne école du village comportant deux classes et sur ses abords, en relation immédiate avec la mairie et l'accès à la nouvelle école.

Lavernay : Étude d'opportunité pour la réorganisation du bâtiment communal et réflexion sur l'aménagement urbain et paysager du centre-bourg.

Montperreux : Transformation d'un ancien garage et de deux logements en espace tertiaire et commercial avec un logement.

Onans : En collaboration avec le SYDED* et le SCORT* : élaboration d'un préprogramme en vue d'une consultation de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la salle des fêtes.

Espace public

Avilley : Étude d'opportunité ayant pour objectif de définir des perspectives d'évolution du site de l'ancienne station d'épuration (STEP) de la commune et de ses abords.

Étrabonne : Étude sur la requalification de plusieurs espaces publics du village : la place de la mairie, un terrain communal en jardin public / espace de rencontre et de jeu, et l'aménagement des abords du cimetière.



Fourbanne : Étude sur l'aménagement d'une dent creuse dans le vieux village de la commune (issue des démolitions en lien avec le projet du canal Rhin-Rhône) afin d'y créer une place de village.

Jallerange : Étude d'opportunité pour l'aménagement de parcelles communales dans le périmètre du château de Jallerange inscrit Monument historique. Réflexion sur la programmation urbaine et architecturale.

Logement

Bretigney-Notre-Dame : En collaboration avec le SYDED* et le SCORT* : avis sur la facture architecturale et patrimoniale de l'ancienne fromagerie transformée en logements communaux et réflexion sur l'aménagement intérieur et des espaces extérieurs.

Bretonvillers : Étude sur l'ancienne école pour y organiser des logements avec éventuellement un local d'activités sportives et réflexion sur l'espace public attenant.



Échevannes : Réflexions menées sur un logement au-dessus de la salle de convivialité. Suite à cette étude, le SYDED* a chiffré des travaux de rénovation thermique mais sans intégrer de séparation entre les fonctions.

Uzelle : Pour répondre au souhait de créer des logements pour les seniors dans l'ancien presbytère, l'habitat inclusif et les aides spécifiques ont été présentés. Réflexion sur l'aménagement intérieur de l'espace public attenant.

Patrimoine

Chantrans : Étude d'opportunité pour la réhabilitation d'une ancienne ferme communale dans le périmètre d'un immeuble privé inscrit Monument historique, en tenant compte des qualités architecturales et patrimoniales.

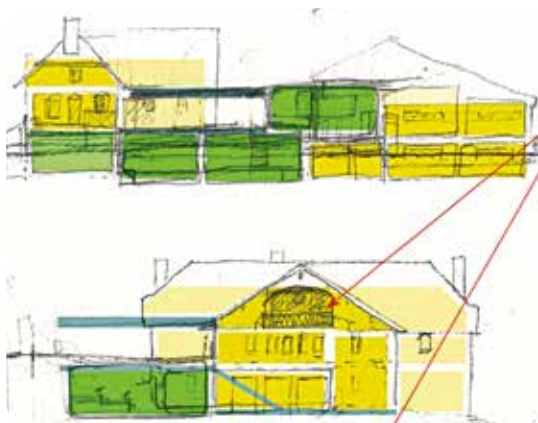
Frambouhans : Avis sur l'opportunité d'acquérir une ancienne ferme, sa dépendance et ses parcelles en définissant des orientations d'aménagement afin de permettre à la commune de préempter.

Montgesoye : Étude d'opportunité pour l'aménagement du parvis de l'église et la restauration de sa structure porteuse. L'utilisation de matériaux en accord avec l'édifice était de rigueur afin de conserver l'identité du lieu.

Nans-sous-Sainte-Anne : En collaboration avec le SYDED* : avis sur la facture architecturale et patrimoniale de la maison commune, en vue d'une rénovation énergétique. Réflexion sur l'organisation de l'aménagement intérieur.

Rang : En collaboration avec le SYDED* : avis sur la facture architecturale et patrimoniale des bâtiments communaux en vue d'une rénovation énergétique. En 2023, le CAUE accompagnera la commune sur une réflexion sur l'aménagement du centre-bourg.

Trévillers : Étude sur l'ancien dispensaire pour évaluer son potentiel, avec une réflexion sur l'espace public entre ce bâtiment et la salle des fêtes.



Paysage



Gilley : Étude d'opportunité sur l'aménagement d'une parcelle suite à la démolition d'une ferme. Réflexion sur la programmation urbaine du site vacant et sur sa valorisation à court terme (pré-verdissement).

Nans-sous-Sainte-Anne : En collaboration avec l'Union départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) : étude d'opportunité pour l'aménagement d'une aire de camping-cars à proximité du musée de la Taillanderie dans un souci d'intégration paysagère et patrimoniale.

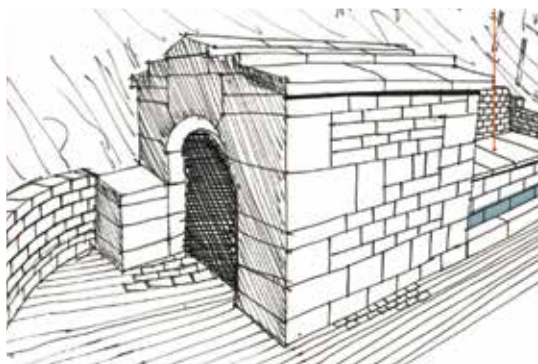
Petit patrimoine

Gonsans : Étude d'opportunité sur le déplacement du Monument aux Morts.

Huane-Montmartin : Étude sur la restauration de la fontaine dite « Augier » située en pleine forêt le long d'un GR du Pays, avec proposition d'aménagement d'un espace de détente/repos à ses abords.

Les Premiers Sapins : première étude de faisabilité rendue sur la restauration d'éléments de petits patrimoines et la mise en valeur de leurs abords.

L'Hôpital-du-Grosbois : Appui technique au Département dans le cadre d'un projet d'aménagement d'une zone d'accueil à l'entrée de la piste cyclable reliant l'Hôpital-du-Grosbois à Ornans.



Urbanisme



Tarcenay-Foucherans : Étude d'opportunité pour le projet de création de deux lotissements avec des orientations d'aménagements paysagers, urbains et architecturaux.

PNR* du Doubs Horloger : En partenariat avec l'AudaB*, étude sur les entrées de bourg des Fins (AudaB) et de Morteau et organisation de 2 ballades paysagères. En parallèle, élaboration d'un guide des bonnes pratiques en entrée de ville et d'un guide sur la qualité des aménagements dans les Zones d'activités économiques (ZAE).

Zoom sur Reculfoz

Reaménagement du village et planification

L'équipe municipale de Reculfoz mène un projet global de requalification, de redéfinition et d'aménagement des espaces publics. Au travers de la planification de son développement pour les 15 prochaines années et d'une réflexion sur ses espaces publics, son objectif est de conforter l'identité de village de montagne - Reculfoz appartient au PNR* du Haut-Jura - tant pour ses habitants que pour les touristes et visiteurs.

EN 2021, LE CAUE A PROPOSÉ DE RÉALISER UN « DIAGNOSTIC EN MARCHANT, ASSOCIANT LA POPULATION ET LES ÉLUS. Cette exploration partagée du territoire a permis d'enrichir le diagnostic par une approche sensible, partager les attentes (des élus, des habitants), et in fine faciliter l'appropriation du projet.

Parmi les principaux enjeux retenus :

ACCUEILLIR DE NOUVEAUX LOGEMENTS dans un souci de préservation du paysage,

RÉALISER DES AMÉNAGEMENTS simples,

INTÉGRER LE VÉGÉTAL,

CONSERVER UN CŒUR VERT au centre du village,

CRÉER UN ESPACE PUBLIC,

RÉDUIRE LA VITESSE automobile,

PENSER AUX DÉPLACEMENTS des troupeaux bovins,

S'APPUYER SUR LES SENTIERS EXISTANTS pour structurer les espaces.

L'année 2022 a permis de présenter le fruit de ces échanges et d'approfondir la réflexion sur l'aménagement des espaces publics à requalifier : anciens jardins, rue principale, etc., et plus spécifiquement les abords de la mairie, actuellement formés d'un vaste espace en enrobé.

Le CAUE a proposé plusieurs pistes pour repenser les abords de la mairie :

 **distinguer les usages,**
parties circulantes et non circulantes,

 **créer un véritable espace public,**
lieu de rassemblement et de détente,

 **valoriser la fontaine-abreuvoir**
située à proximité de la place.



Ce travail a permis à la commune de se positionner sur la réalisation d'une étude pré-opérationnelle pour l'aménagement de ces espaces. Le CAUE a accompagné la commune dans la rédaction du cahier des charges.

Recensement patrimonial et prescriptions architecturales

Parallèlement, le CAUE accompagne la commune dans le cadre de l'élaboration de son PLU* (lancé dans l'année), en réalisant un recensement du patrimoine bâti complété par des recommandations et prescriptions. Ce travail s'appuie sur les dispositions du L151-19 du code de l'urbanisme. Il répertorie les constructions les plus emblématiques du territoire communal pour :

► **DISPOSER D'UNE CONNAISSANCE** du patrimoine local,

► **FACILITER LA PRISE DE DÉCISION** et mieux justifier les avis lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme,

► **GUIDER LES FUTURS PÉTITIONNAIRES** dans leurs travaux de construction, de rénovation ou d'extension.

Par extension, ce travail intègre également les éléments de petit patrimoine (calvaires, fontaines...) et les constructions récentes qui peuvent être considérées comme référence pour celles à venir. Ayant pour objectif le maintien des éléments architecturaux qui offrent une trace des pratiques sociales et architecturales héritées du passé, le document vient enrichir le PLU* de Reculfoz.

EXPERTISES ET ACCOMPAGNEMENTS

Accompagnement pour les documents d'urbanisme

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ALTITUDE 800

Accompagnement de la CCA800 dans l'élaboration de son PLUi* : analyse et avis sur les documents produits.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND PONTARLIER

PLUiH* : participation à la réunion de présentation de la traduction réglementaire et graphique. RLPi* : participation à la réunion de présentation du projet.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LOUE-LISON

Accompagnement dans le choix d'un site pour un futur gymnase communautaire : définition des besoins, visite de gymnases, analyse des sites proposés et participation au « jury ».

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE MORTEAU

PCAET* : participation à la réunion de présentation.

GRAND BESANÇON MÉTROPOLE

PLUi* : Participation au petit déj PLUi* « spécial Aménagement et construction ». Participation à la réflexion du CDP* relative à l'élaboration du futur PLH*.

LE RUSSEY

Suite à l'étude CAUE réalisée en 2021, participation aux réunions de travail relatives à l'aménagement du centre du village.

PAYS DU HAUT-DOUBS

SCoT* : participation aux réunions et avis sur les documents en cours d'élaboration (PADD* et DOO*).

PLAINS ET GRANDS ESSARTS

Réalisation d'un document de propositions de prescriptions architecturales pour l'élaboration du PLU*.

PNR* DU DOUBS HORLOGER

SCoT* : participation aux réunions de travail et finalisation du document.

PNR* DU HAUT-JURA

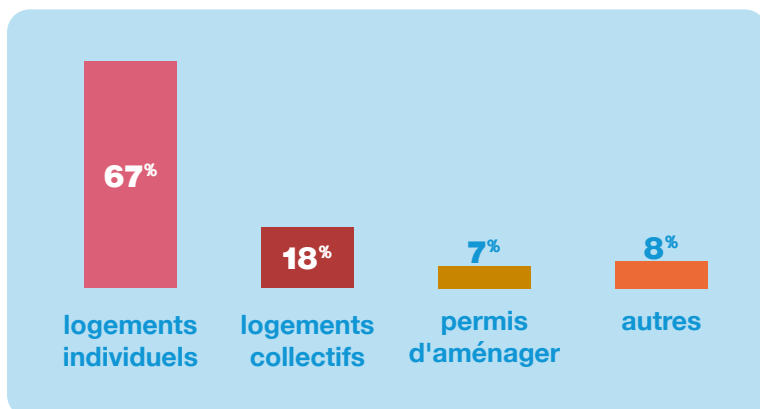
- Participation à la réactualisation du guide technique sur la publicité et la signalétique.
- Réflexion sur la création d'un Conseil Local de l'Aménagement Durable et création d'une méthodologie d'accompagnement des projets des collectivités.

Avis sur les autorisations droit du sol

Depuis 2019, le CAUE apporte, sur demande des services instructeurs des collectivités du département, un avis sur les autorisations d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager).

Une adresse mail unique : avis.ads@caue25.org

+de
60
avis rendus
en 2022



Ce service permet aux pétitionnaires et aux collectivités de disposer d'un avis sur la qualité architecturale, urbaine et paysagère des projets. En 2022, les sollicitations proviennent majoritairement de GBM (23 demandes) et de la Communauté de communes LMHD* (20 demandes).

Dans une large majorité, les avis rendus par le CAUE ont été utilisés pour justifier leur accord ou refus et faire évoluer les projets le cas échéant. Certains avis ont permis une rencontre avec le pétitionnaire et son maître d'œuvre.

Comité de pilotage d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Baume-les-Dames : Fin du suivi du COPIL* pour la programmation et requalification des espaces publics.

Chaux-Neuve : Transformation de l'ancienne école en logement avec un local communal en rez-de-chaussée.

Chay : En 2020, avis CAUE afin d'aider la commune à se positionner sur l'acquisition foncière d'une maison de maître, ses dépendances et son parc paysager d'1ha. En 2021, étude CAUE sur l'évolution des bâtiments et de son parc. En 2022, participation au COPIL* AMO*.

Étalans : Réhabilitation du presbytère et aménagement de la place de l'église.

Le Luhier : Étude de faisabilité et programmation d'une nouvelle école de 5 classes.



Insertion paysagère des bâtiments agricoles

Dans le Doubs, département agricole par excellence, la qualité des bâtiments d'exploitation ou d'élevage constitue un véritable enjeu. Les paysages du département sont liés à l'image positive et valorisante de la ferme comtoise, et à l'activité agricole qui en découle.



Dans le cadre du dispositif d'aide financière Programme de Modernisation des Bâtiments d'Élevage (PMBE) et en particulier de son volet « intégration paysagère », le CAUE accompagne les agriculteurs dans l'intégration de leurs constructions. Cette mission de conseil auprès des agriculteurs s'effectue le plus en amont possible du dépôt de permis de construire.

Pour chaque projet, le paysagiste du CAUE rencontre l'agriculteur sur le site afin de prendre connaissance du contexte paysager dans lequel s'inscrit le bâtiment, et

de discuter des premières préconisations avec l'agriculteur. Une fiche de recommandations est établie, proposant un appui méthodologique et pratique pour améliorer la qualité architecturale des bâtiments, les intégrer au mieux dans leur environnement, choisir les matériaux ou les couleurs les plus adaptés, et améliorer le traitement des abords. Sur ces bases, l'agriculteur se charge ensuite de la constitution de son dossier de permis de construire, auquel il joint la fiche de préconisation du CAUE.



Comité départementale Nature Paysage et Sites

Participation commission en tant que personne compétente.



CHU de Besançon
Concours de Maîtrise d'œuvre

Restructuration et extension de l'établissement de santé de Quingey. Choix des candidats et du lauréat.

Le Bélicu

Concours restreint de Maîtrise d'œuvre

Construction d'un pôle dédié au réemploi et à l'économie circulaire incluant une déchetterie. Choix des candidats et choix du lauréat.

Réseau d'Observation de la Consommation des Espaces en Région

Remise à plat des besoins/attentes, définition d'objectifs communs, travaux en cours, sujet « friches ».

Janv.

Musée des maisons comtoises



Participation au jury à Mouchard : associé à l'ENSAL* et au lycée du bois de Mouchard pour proposer un projet de construction d'abris pour les animaux du musée.

Fév.



Observatoire départemental de la consommation des espaces

4 participations aux comités techniques pour l'élaboration d'une manifestation de sensibilisation aux enjeux de la gestion économe de l'espace.

Mars

Avril



Visite d'écoquartiers

Organisation d'une visite avec le PNR* du Doubs Horloger et la DDT* du Doubs à Authume (39) et Sainte-Marie-La-Blanche (21).

Projet interreg historéno

LE PROJET HISTORÉNO DÉVELOPPE UNE PLATEFORME TRANSFRONTALIÈRE :

► **proposant des bonnes pratiques** et des solutions techniques de rénovations énergétiques compatibles avec la conservation des valeurs patrimoniales.

► **visant à augmenter le taux de rénovation** des bâtiments en secteur historique afin de stimuler l'économie locale du secteur de la construction et de développer le domaine de la planification énergétique et de la conception des mesures de rénovation.



Le CAUE du Doubs a élaboré 5 fiches présentant des bâtiments dans des typologies urbaines différentes à Besançon, Étrabonne, Montbéliard, Morteau et Rougemont.

Ces fiches dites « spécimen » réalisées entre 2021 et 2022 présentent le contexte géographique et urbain dans lequel les bâtiments s'insèrent, les détails architecturaux à respecter et les enjeux patrimoniaux à prendre en considération lors d'une rénovation énergétique.

Certaines fiches ont été ou vont être déclinées en fiches « consultation » utilisables sur le site historéno. Elles présentent des opérations déjà réalisées et détaillent les améliorations d'efficacité énergétiques mises en œuvre.



Afin d'illustrer la plateforme historéno, le CAUE du Doubs a proposé 3 stages qui ont eu lieu en septembre et octobre 2022. Ces stages ont regroupé 30 personnes.

- Gestion de l'humidité : quand respect du bâti rime avec isolation des parois
- La rénovation énergétique à la lumière de l'histoire : quels enjeux ?
- Béton de chanvre banché : mise en œuvre pratique

Les films (de 5 à 8 minutes avec sous-titrages) qui retracent les moments importants seront accessibles sur le site historéno, ainsi que sur celui de la Maison de l'habitat du Doubs.



Villes et villages fleuris
Comité Départemental du Tourisme du 18/07 au 22/07

Festival des jardins
Participation au jury à la Saline royale d'Arc-et-Senans.

Pôle de compétence pour le développement des énergies renouvelables
Participation réunion de lancement du pôle EnR* dans le Doubs.

Audincourt
Concours de Maîtrise d'œuvre
Participation à la commission technique et rédaction d'une analyse architecturale et paysagère du bâtiment.

CHU de Besançon
Concours de Maîtrise d'œuvre
Opération « psychiatrie transfert vers le site de l'hôpital Jean-Minjoz. Choix des candidats (2022) et du lauréat (2023).

Mai

Juin

Juill.

Oct.

Nov.

Déc.

ufr Staps Besançon
Participation à l'Eduathon Sport et Environnement organisé par le BDE.

Besançon
Concours de Maîtrise d'œuvre
Réhabilitation lourde de l'école élémentaire Paul Bert. Choix des candidats (2022) et du lauréat (2023).

CHU de Besançon
Concours de Maîtrise d'œuvre
Construction du Centre d'Enseignement en Soins Dentaire. Choix des candidats (2022) et du lauréat (2023).

CONSEILS AUX PARTICULIERS

les conseils en architecture



Nous développerons ici l'exemple d'un particulier venant d'acquérir une maison à Besançon dans laquelle il souhaite réaliser des transformations. Parmi ces transformations se pose la question de l'agrandissement du séjour et de son accès.

Point sur la situation



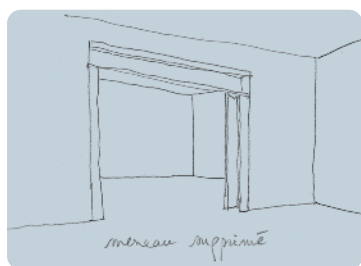
2 pièces dites « à vivre » contiguës et séparées par une cloison.



On pénètre dans chacune d'elle par une porte desservie depuis un vestibule. Les deux portes sont proches l'une de l'autre, séparée par un meneau sur lequel vient buter la cloison séparative.

Le projet du propriétaire

SUPPRIMER LA CLOISON SÉPARATIVE, pour réunir les deux pièces et en créer une grande.



ENLEVER LE MENEAU ENTRE LES DEUX PORTES pour agrandir le passage. Les dormants et les ouvrants des portes seraient déposés et le passage agrandi laissé libre.

L'examen des photos prises dans le grenier et dans le sous-sol montre que la situation n'est pas la même pour la cloison séparative et pour les portes :

► **la cloison entre les deux pièces n'est pas porteuse.** Elle ne se prolonge pas à l'étage et le sens de portée du plancher va des murs extérieurs jusqu'au mur de refend intérieur, intégrant les portes d'accès. La cloison peut donc être démolie.

► **le meneau entre les portes est porteur**, puisque les poutres du plancher et du plafond sont ancrées dedans. Impossible de supprimer une partie de ce mur sans la remplacer par un autre élément ayant des fonctions de structure porteuse. Dans ce cas, le meneau doit être remplacé par un linteau.

Mise en place d'un linteau

► **Qu'est-ce-qu'un linteau ?** C'est une pièce horizontale qui viendra enjamber le trou créé par la réunion des deux portes et qui reprendra les charges et les efforts du mur et de la charpente.

► **Quel matériau ?** En théorie, le linteau peut être en bois, en béton ou en métal. En pratique, la solution métal serait la plus pertinente pour concilier simplicité et rapidité de mise en oeuvre : à portée et à charges égales, un linteau métal sera plus fin et moins haut qu'un linteau bois. Et les linteaux bois et métal nécessiteront une mise en oeuvre moins salissante qu'un linteau béton.

► **Quel dimensionnement ?** Il devra être vérifié par un bureau d'études structures et la question de l'ancrage du linteau dans les murs devra se poser : le linteau pourra-t-il simplement être posé dans une encoche réalisée dans le mur ou sera-t-il nécessaire de créer un poteau de chaque côté de la nouvelle ouverture, pris dans l'épaisseur du mur pour la pose du linteau ?

Dans tous les cas, le maçon qui réalisera ces travaux aura au préalable pris le soin d'étayer les planchers de part et d'autre du mur pour permettre ces modifications sans risquer un tassement des planchers.

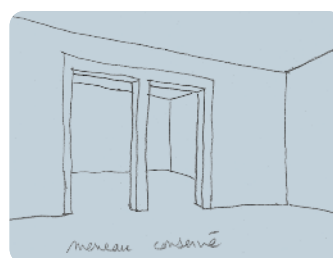
► Quelle finition ?

Linteau béton : le plus simple serait de l'englober dans la finition générale du mur.

Linteau bois ou métal : il est possible de le cacher ou de s'en servir comme élément de décoration en le laissant apparent et peint ou lasuré.

Ne pas toucher au meneau

Cette solution est plus économique et plus fine



spatialement. En supprimant les dormants et les ouvrants, on obtiendrait un passage libre en deux éléments. Ces deux baies libres pourraient recevoir des habillages bois pour les signaler différemment des autres portes.

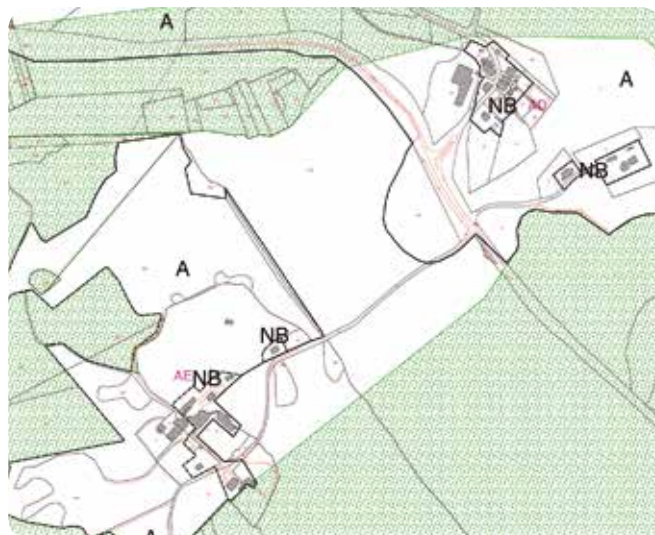
les conseils en urbanisme

En 2022, une trentaine de personnes a sollicité le CAUE pour des questions relatives à l'urbanisme. Les sollicitations des particuliers consistent souvent à déchiffrer et interpréter... un PLU* ! Ça ne s'apprend pas à l'école et quand il faut s'y confronter, comprendre l'ensemble des règles et leur articulation n'est pas chose simple.

Le conseil en urbanisme est une fenêtre sur les aspirations des particuliers. De nombreuses demandes touchent ainsi à la possibilité de réaliser des travaux de construction, réhabilitation ou de changement de destination, de constructions dans des secteurs éloignés de l'urbanisation. Le besoin de se mettre au vert est toujours d'actualité !

Pour exemple, la demande de M^{me} D. qui souhaite acquérir et connaître les règles de constructibilité d'un terrain situé en zone NB du PLU (zone d'habitat diffus à caractère naturel permettant une occupation du sol mesurée) sur lequel se situe un hangar, en vue d'y construire une habitation.

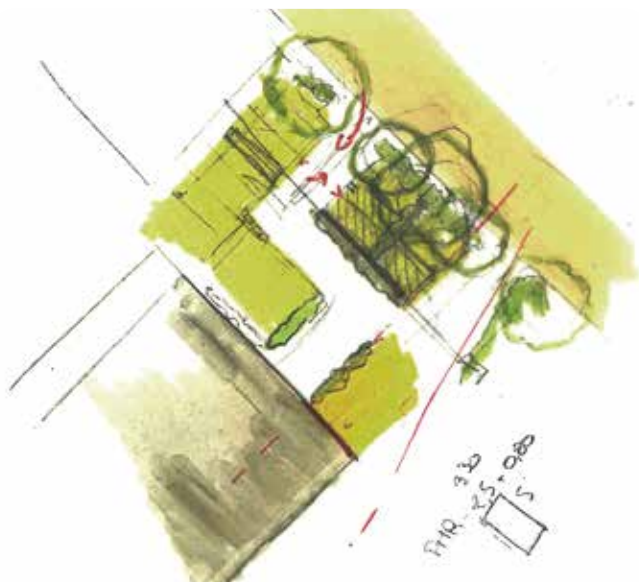
Dans le règlement afférent, les constructions nouvelles sont impossibles, mais les opérations de rénovation, de changement de destination et d'extension sont possibles. L'évolution du hangar en habitation est a priori possible. Dans tous les cas, le conseil donné avant d'acheter est de s'assurer via un certificat d'urbanisme opérationnel (CUb) que le projet souhaité est réalisable (dans le sens « autorisé »), sans avoir besoin d'entrer dans les détails dudit projet.



Dans ce PLU, la zone NB correspond à des secteurs d'habitat diffus (hameaux, écarts), mais ce n'est pas toujours le cas)

les conseils paysagers

Très souvent, les particuliers souhaitent obtenir des renseignements sur la manière de se protéger des vis-à-vis grâce à des végétaux. Mais d'autres projets sont également travaillés avec la paysagiste conseillère.



M^{me} S. a souhaité bénéficier d'un conseil en paysage au sujet de l'aménagement d'un espace privé situé en frontage de son habitation, une ancienne ferme, bordé par la chaussée de la départementale.

Elle aimerait créer un aménagement paysager qui puisse valoriser le caractère patrimonial de sa maison, et être un SAS sécurisé et agréable entre la voirie et la maison. L'aménagement doit également répondre aux besoins en stationnements liés aux activités professionnelles des habitants de la maison (accueil de public en lien avec l'activité de la ferme maraîchère et d'un cabinet de soin). L'entretien, entre la paysagiste conseillère du CAUE et M^{me} S., a permis d'aboutir à un schéma d'orientation sur l'organisation générale du site de manière à répondre aux différentes exigences, tout en restant sur un aménagement simple et rural.



SENSIBILISER

Les CAUE ont pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Article 7 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture

SENSIBILISER LE JEUNE PUBLIC

Travailler avec les professionnels de l'éducation et les collectivités au montage de projets artistiques et culturels, de résidences, d'ateliers de pratiques, et à la création d'outils, dans les domaines de l'architecture, urbanisme et paysage.

 **19** projets d'éducation artistique et culturelle

 **785** élèves et étudiants sensibilisés

 **28** enseignants formés

PARTENARIATS 2021/2022



CAUE 21, 25, 39, 58, 70, 71, 89

Région et DRAC* BFC

DRAEAC*

36 équipes pédagogiques

19 intervenants
dont 9 nouveaux,
ce qui témoigne d'un élargissement du réseau

Contribution à l'éducation artistique et culturelle

2 570 €
de ressources

(750€ établissement, 720€ Rectorat, 1 100€ Réseau Canopé (dotation APAC sollicitée))

les dépenses



2 460 € Interventions de professionnels



600 € Sortie à la chapelle de Ronchamp



250 € Déplacement intervenante



150 € Frais de présentation de productions artistiques



44 h de travail (dont 34h pour Simone Découpe et 10h pour Karine Terral)

Le CAUE du Doubs pour les CAUE de la Côte d'Or, du Jura, de la Nièvre, de la Haute-Saône, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne, accompagne les enseignants qui intègrent la découverte et l'exploration de l'espace construit dans leurs projets pédagogiques, artistiques et culturels.

Chaque printemps au moment des appels à projets, le CAUE du Doubs et la DRAEAC* se mettent à la disposition des enseignants demandeurs pour les aider à construire leur projet d'éducation artistique. Le CAUE leur apporte son expertise, ses ressources (enquête, carnets de visites, réseau de professionnels) et ses références (sites et édifices). Grâce à ce partenariat privilégié et le soutien financier de la DRAC* Bourgogne-Franche-Comté, cet accompagnement est gratuit pour les établissements scolaires. En concertation avec les CAUE locaux, le CAUE du Doubs propose les intervenants et suit les projets pour en rendre compte aux partenaires.

► En 2021/2022, la thématique architecture est une fois encore prioritaire, suivie de l'espace scolaire et enfin le paysage.

Ombres et lumière au collège Diderot à Besançon

Exemple d'une action pour les collégiens

L'enjeu de ce projet a été de voir les espaces du quotidien sous un autre jour par le prisme des ombres et des lumières pour les transformer et les sublimer par la création d'une installation offrant une nouvelle perception de l'environnement de travail des élèves-créateurs.

► Partenariats : collège Diderot à Besançon, DRAC* BFC, DRAEAC* et CANOPE.

► Déroulé et étapes du projet



Étape 1

Temps 1 - Découverte de l'artiste Simone Découpe grâce à des visuels et une œuvre originale (histoire de la technique du papier découpé et du pochoir).

Temps 2 - Découverte du regard de l'architecte Karine Terral autour du sujet Architecture et lumière à partir de quelques références de dispositifs architecturaux.

Étape 2

Temps 1 - L'architecture du collège. regards croisés in situ sur 3 espaces du collège puis travail individuel pour appréhender l'espace et témoigner de son approche sensible.

Temps 2 - Découpage de papier noir pour réaliser un « gobo », familiarisation avec l'outil scalpel. Recherche de travaux d'artistes et d'artisans qui ont créé des œuvres jouant avec la lumière.

Étape 3



Création de pochoirs en papier noir jouant avec l'architecture et la lumière, travail avec le scalpel et expérimentation avec une source lumineuse artificielle. Réalisation de maquettes à échelle 1.

Étape 4

Temps 1 - Choix de 2 endroits dans le collège où les ombres sont les plus intéressantes, reproduction des ombres in situ sur un grand papier à l'échelle. Reproduction en petit, création du trajet de la lumière avec le mouvement du soleil.

Temps 2 - Constitution d'un vocabulaire commun sur les effets de la lumière à partir de l'analyse descriptive de quelques photographies d'architecture, utilisation et acquisition d'un vocabulaire adapté.

Temps 3 - Initiation à l'intention photographique, ainsi qu'à la question des différents plans avec le jeu pause photo prose. Réalisations des différentes pages de chapitres grâce au Ludographe.

Temps 4 - Découverte des outils book Creator, Sketchbook qui serviront à la réalisation du journal de projet numérique.

Étape 5

Interviews des acteurs et rédaction des portraits sur le livre numérique.

Étape 6

Réalisation des pochoirs des motifs créés avec le mouvement des ombres. Peinture au sol dans la cour du collège grâce aux pochoirs.

Étape 7

Transmission du travail vocal et de la restitution



Installation de la fresque réalisée au scalpel avec les 4G dans l'espace du collège comme un théâtre d'ombre où la lumière a remplacé la peinture.

Coordination du dispositif Architecture et patrimoine regards de lycéens et apprentis

Pour donner suite à la demande de la Région de sensibiliser les jeunes au patrimoine et plus largement à leur cadre de vie, le CAUE propose depuis 2015 l'organisation d'ateliers d'exploration et de pratiques pour aider les lycéens et apprentis à porter un nouveau regard sur leur environnement et favoriser la réalisation d'un témoignage ou d'une installation in situ.

-  **448** élèves (dont 40 apprentis)
-  **13** professionnels
-  **25** enseignants
-  **3** co-financements : Région BFC, DRAC* BFC et CAUE

81 514 €

budget 2022

65 000€ Région BFC, 10 000€ DRAC* BFC, 1 174€ CAUE 25 et 5 340€ CAUE BFC

► Dispositif ouvert aux lycées, MFR* et CFA*

Sur 16 établissements, 10 sont nouveaux ce qui témoigne d'une bonne communication, et d'un intérêt renouvelé pour ce dispositif. Le nombre de projets dans les départements de Côte-d'Or, Saône-et-Loire et Yonne sont en augmentation.

► Les profils et compétences des 448 jeunes

- 9** groupes en enseignement agricole
- 5** groupes en enseignement général
- 4** groupes en enseignement bâtiment
- 3** groupes en apprentissage aménagement paysager
- 3** groupes en autre enseignement

► Nouveautés 2022

Lors de l'appel à candidatures 2021/2022 nous avons eu davantage de demandes. Les 2 appels DRAEAC* et Région ayant été réalisés sur la même période, nous avons pu faire passer les candidatures lycées d'un dispositif à l'autre. Cette conjoncture favorable est à maintenir.

En début d'année 2022, le Pass culture a été ouvert aux structures culturelles, le CAUE a ainsi valorisé certains ateliers et actions qu'il convient de continuer à promouvoir.

Nos autres missions

Découverte des Métiers



3 stagiaires de 3^e accueillis

Chloé FRITZSCH, Louison DEMOLY et Ilian BERTHEL



2 forums des métiers

collèges Diderot (Besançon) et Pominou (Pouilley-les-Vignes)

Participation aux rencontres de l'EAC*

Ces rencontres étaient organisées lors de la journée de l'Éducation artistique au Théâtre Edwige Feuillère du XX^e siècle à Vesoul. Cet espace-temps est co-organisé par la DRAC* BFC et DRAEAC* des académies de Besançon et Dijon. L'objectif était de faire connaître aux enseignants les dispositifs et structures culturelles leur permettant de co-construire leur projet. C'était également l'occasion pour les structures culturelles de se rencontrer et imaginer de futures collaborations.

Côté cour, côté jardin, le lycée comme lieu de mise en scène du végétal

Exemple d'une action pour les lycéens

Ce projet a été réalisé grâce au travail collaboratif entre les enseignants Nicolas SEPREZ, professeur de SVT et référent Éducation des élèves au Développement Durable (EDD), Sylvie DAVAL professeur d'Arts plastiques et notre intervenante paysagiste Fanny CASSANI. Ce projet interdisciplinaire s'est inscrit dans la démarche globale de sensibilisation au développement durable et de gestion des risques engagée par l'établissement depuis plusieurs années.

► Thématiques et objectifs du projet

CRÉER UN JARDIN D'AGRÉMENT au sein du lycée pour végétaliser la cour sud goudronnée.

RÉALISER CE PROJET DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE, en mettant en avant l'aspect esthétique du jardin d'agrément.

ÉCHANGER AU SEIN DU LYCÉE, afin d'étudier la possibilité d'élargir les actions d'équipe.

EXPÉRIMENTER LA DÉMARCHE DE PROJET et le processus de conception avec une paysagiste.

► Déroulé, étapes du projet

En amont

Étape en Arts plastiques sans l'intervenante : dessins de ce que l'on voit et de « son jardin de rêve ».

Étape 1

Présentation du projet et de ses objectifs

Sensibilisation au métier de paysagiste. Présentation du déroulé et des clés de lecture d'un espace paysager.

Étape 2

Travail sur les plans, relevés de la cour, en autonomie.

Étape 3

Visites en Alsace

du parc de WESSERLING et de l'écoquartier de Mulhouse en autonomie.



Étape 4

Visites à Besançon avec

la paysagiste et le service Espaces verts de la ville : école Brossolette et parc urbain de la Rhodia.

Étape 5

Retour sur la visite.

Premières pistes de projet. Élaboration du sondage, conçu et mis en ligne par les BTS.

Étape 6

Exploitation du sondage

(1 100 retours), élaboration des premières pistes de projets dessinés par les élèves d'Arts plastiques.

Étape 7

Exposition des planches

projets dessinées par les élèves.

Étape 9

Valorisation
restitution en septembre.

Étape 8



Mise en valeur des plantes communes

ou « mauvaises herbes » par signalétique. Plantations de plantes vivaces. Création de mosaïques et signalétique dans la cour pour identifier les plantes. Création et mise en place d'oyas.





FORMER

(Le CAUE) contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.

Extrait de l'Article 7 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture

Former les enseignants

La construction du paysage

10 ENSEIGNANTS
de collège et de lycée, toutes disciplines.

Au programme - Introduction au paysage et approche sensible avec Clémence GALLIOT paysagiste conseillère au CAUE du Doubs. Puis parcours au musée des Beaux-arts autour de la représentation du paysage et son évolution à travers l'observation d'une sélection d'œuvres artistiques, avec une guide conférencière du musée.



Regards croisés sur un espace construit

Notre-Dame du Haut à Ronchamp

9 ENSEIGNANTS
d'école, collège et lycée, toutes disciplines.

Au programme - Visite commentée de la Chapelle (Le Corbusier) et du monastère Sainte-Claire (Renzo PIANO) par Jean-Jacques VIROT, professeur d'architecture à l'INSA et ateliers de pratiques autour de notions mises à jour lors de la visite.



L'architecture dans le PEAC*

8 ENSEIGNANTS STAGIAIRES du 1^{er} degré
et 10 enseignants stagiaires du 2nd degré.

Au programme - Découverte du CAUE, expérimentation d'un atelier puis élaboration d'axes de travail dans le cadre d'un PEAC*. À noter, l'échange de pratiques des 19 enseignants porteurs de projets architectures organisé pour mi-avril a dû être annulé faute de disponibilités.



Former les étudiants

Merci à Clara Cœugnet Bradmetz - Tournage et montage d'une série vidéo « Explorons l'habitat », réalisation de la newsletter de la Maison de l'habitat du Doubs, community management, réalisation d'une plaquette institutionnelle.

Merci à Angel Voidey - Réalisation de fiches relatives à la qualité des aménagements urbains, diagnostic concernant les entrées de ville et travail sur deux études communales (Tarcenay-Foucherans et Avilley).

Merci à Irem Arslan - Travail sur l'étude de Montfaucon sur le petit patrimoine et création d'une fiche à destination des particuliers sur la gestion paysagère des limites.

Former les élus et techniciens



Formation UUF*


20 PARTICIPANTS
élus et techniciens

 le 11 octobre 2022


Au programme - Cette journée d'échange a été l'occasion de réfléchir ensemble à la manière d'imaginer, réaliser et entretenir les espaces publics, végétalisés ou non, de lotissements de qualité, qui répondent aux enjeux environnementaux contemporains par une approche technique, opérationnelle, sociale et économique, et au travers d'exemples concrets.


Visite d'opérations exemplaires de lotissements

20 PARTICIPANTS
élus et techniciens

 le 15 avril 2022

Au programme - Sensibiliser les élus à prendre en compte les enjeux de développement urbains en amont de leur projet de nouveaux quartiers et/ou lotissements, sur les questions de la qualité des constructions et des espaces publics, de l'insertion dans le tissu bâti existant, de la gestion des eaux de pluie, des enjeux environnementaux pour un urbanisme durable et résiliant.

 **Partenariat** - PNR* Doubs-Horloger, CAUE 25 et la DTT* pour les communes de Bonnetage et Tarcenay-Foucherans.

 **Visites** - du quartier de Sainte-Marie-La-Blanche (21), de l'écoquartier d'Authume (39).



Former les particuliers

Tout au long de l'année, les conseillers proposent des ateliers à destination des particuliers afin de les former sur une thématique précise : aménager son jardin, déposer un dossier de demande de permis de construire, règles d'urbanisme, etc. Cette année, en plus des 9 ateliers proposés (voir p16), nous avons animé 3 journées de formation dans le cadre du programme historéno (voir p65) :

- ▶ La rénovation énergétique à la lumière de l'histoire ;
- ▶ Gestion de l'humidité dans les parois ;
- ▶ Béton de chanvre banché.

PROJECTIONS ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Pour la Maison de l'habitat du Doubs

+ RENFORCER NOS PARTENARIATS AVEC LES COLLECTIVITÉS

• Rencontrer les Communautés de communes non adhérentes à la Maison de l'habitat du Doubs, échanger sur leurs besoins et leur proposer la **mise en place des packs sur leur territoire**.

• Soutenir les collectivités dans l'élaboration et la mise en place de **dispositifs publics**.

• Accompagner les collectivités dans la **sécurisation de la location** de leurs logements communaux.

• Faciliter la **gestion des conflits** auprès des collectivités pour les aider à trouver une issue soutenable.

+ PARTICIPER AU PLAN DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT

Continuer la **collaboration**, l'élaboration et la mise en œuvre du PDH* auprès du Département.

+ DÉVELOPPER NOTRE PRÉSENCE ÉVÈNEMENTIELLE ET DIGITALE

• Accroître nos **participations aux évènements locaux** : Salon de l'habitat de Micropolis, Salon de l'habitat et des économies d'énergie de Citevents.
• Finalisation et diffusion de la **mini-série « Explorons l'habitat »** qui valorise les conseils de nos experts.

+ CO-CONSTRUIRE UNE RÉFLEXION AUTOUR D'UNE OFFRE POUR LES COPROPRIÉTÉS À MÉTABIEF

Proposer une offre de service pour aider à la rénovation énergétique des copropriétés à Métabief.

Pour l'ADIL

+ DÉVELOPPER NOTRE ACTION DANS LE CHAMP DES EXPULSIONS LOCATIVES

Pour alimenter la charte de prévention des expulsions du prochain PDALHPD.

+ POURSUIVRE L'ANIMATION DU PDALHPD

Animer des travaux pour la construction du nouveau Plan 2024-2028.

+ VALORISER LES DONNÉES DE NOTRE OBSERVATOIRE DE L'HABITAT

• Mettre en ligne le nouvel outil d'estimation des loyers dédié aux partenaires : professionnels et collectivités.
• Renforcer la communication pour faire connaître l'outil à l'ensemble de nos partenaires.

Pour le CAUE

+ FAIRE VIVRE LE RÉSEAU

Travailler avec l'UR CAUE pour organiser une **rencontre inter-caue**.

+ DÉVELOPPER NOTRE ACCOMPAGNEMENT POUR LES COLLECTIVITÉS

Réflexion entamée pour construire un **nouveau processus d'accompagnement** pour les collectivités.

+ FAIRE ÉVOLUER LES DISPOSITIFS DE SENSIBILISATION DES JEUNES

• Pour 2023/2024, la Région et la DRAC* BFC nous ont mandaté pour faire évoluer le dispositif « **Architecture et patrimoine : regards de lycéens et apprentis** ».
• En début d'année 2022, le **Pass culture** a été ouvert et une offre a été proposée.

+ FINALISER LES ACTIONS MENÉES DANS LE CADRE DU PROGRAMME INTERREG FRANCO-SUISSE HISTORÉNO

• Publier les vidéos retraçant les 3 formations données.
• Mettre en ligne le site internet historéno.
• Organiser un séminaire de restitution reprenant les formations aux particuliers (chaux-chanvre et valeurs riegliennes).

+ LANCER LE SITE « ITINÉRAIRES D'ARCHITECTURE »

. Intégrer 2 itinéraires supplémentaires/an/CAUE.
. Réaliser une campagne de communication sur les réseaux sociaux.
. Créer une plaquette « grand public ».





03 81 68 37 68

contact@maisonhabitatdoubs.fr

1 chemin de ronde du Fort Griffon
Entrée D
25000 Besançon



Flasher ! pour prendre
rendez-vous en ligne !

<https://maisonhabitatdoubs.rdv.date>



Rejoignez-nous sur Facebook :
@MaisonHabitatDoubs



Suivez-nous sur Youtube :
@Maison de l'habitat du Doubs

www.maisonhabitatdoubs.fr